

7 JOURS

L'ÉCO DE LA BRETAGNE

CES 2024
La Breizh Tech
à Las Vegas

**STARTUP
RENNAISE**
Follow fait
gagner du temps
aux médecins

N°5212

2 €
13 janvier 2024
7jours.fr

**Marc
Feldman**
directeur
Orchestre national
de Bretagne



**Chefs
aux
pianos**



20



30

Bretagne p/04

- CES 2024 : la Breizh Tech à Vegas
- Bilan Contrat engagement jeune
 - Carnet

Ille-et-Vilaine p/08

- En Bref : Métro ligne B ; Sweetch Energy ; Agenda
 - Vœux 2024 de la CCI
- Copains des Jouets à Retiers
- Travaux publics : point de conjoncture
 - Startup : Follow en hypercroissance
- Le Moulin de Champcors fête ses 70 ans
 - Bâtiment

Morbihan p/16

- Design Toasté
- En Bref : Avel Robotics ; Axxon Composites ; Cycles Goëland
 - La route du Cacao
- Quatre nouvelles startups au Village by CA

7 JOURS - L'éco de la Bretagne ; N° 5212 ; ÉDITÉ PAR « 7Jours » SAS au capital de 54000 € ;

SIÈGE SOCIAL : 1 rue la Chalotais, 35000 RENNES ; TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr ; ADRESSE POSTALE : BP 8033 35103 RENNES Cedex 3.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Guillaume LALAU DIRECTRICE : Olivia CLAUDEVILLE

RÉDACTRICE EN CHEF : Laora MAUDIEU ; JOURNALISTES : Djamel BENTALEB, Suzanne BRUNEAU, Sarah SEDRAOUI

RESPONSABLE DES CONTENUS DIGITAUX : Karine BARBÉ ; DIRECTION ARTISTIQUE : David PEYS ; MAQUETTISTE / GRAPHISTE : Steven ISRAEL

PUBLICITÉ : Olivia CLAUDEVILLE ; ANNONCES LÉGALES & ABONNEMENTS : Angélique AUBRY, Gwenaëlle MOURIÈRE

Nous contacter : Rédaction : redaction@7jours.fr ; Annonces légales : annoncelegale@7jours.fr ; Publicité : publicite@7jours.fr ; Direction : contact@7jours.fr

N° CPPAP 0226 1 83943 / ISSN 2025-6078 / RCS Rennes 589 200 344

IMPRESSION : Corlet Imprimeur, 14110 Condé-sur-Noireau ; Dépôt légal à parution HEBDOMADAIRE : Parution le samedi

PRIX DE VENTE UNITAIRE : 2 € ABONNEMENT 1 AN : 69 € (TVA incluse) : couplage journal + site internet. Membre de RésoHebdoEco.



SOMMAIRE



16

©Studio Carlito



26

Grand Format p/20

- Rencontre avec Marc Feldman, directeur de l'Orchestre national de Bretagne (ONB)

Expertise p/26

- Exercer une activité commerciale sur le domaine public, un univers impitoyable.
Par M^e Thomas Manhes, avocat au barreau de Rennes

Art de Vivre p/29

- Nuits de la lecture en Bretagne
- Exposition à L'Antre Temps (Rennes)
- Voile : Imoca Les P'tits Doudous

Annonces Légales p/33



14



18

CES 2024

La Breizh Tech à Vegas

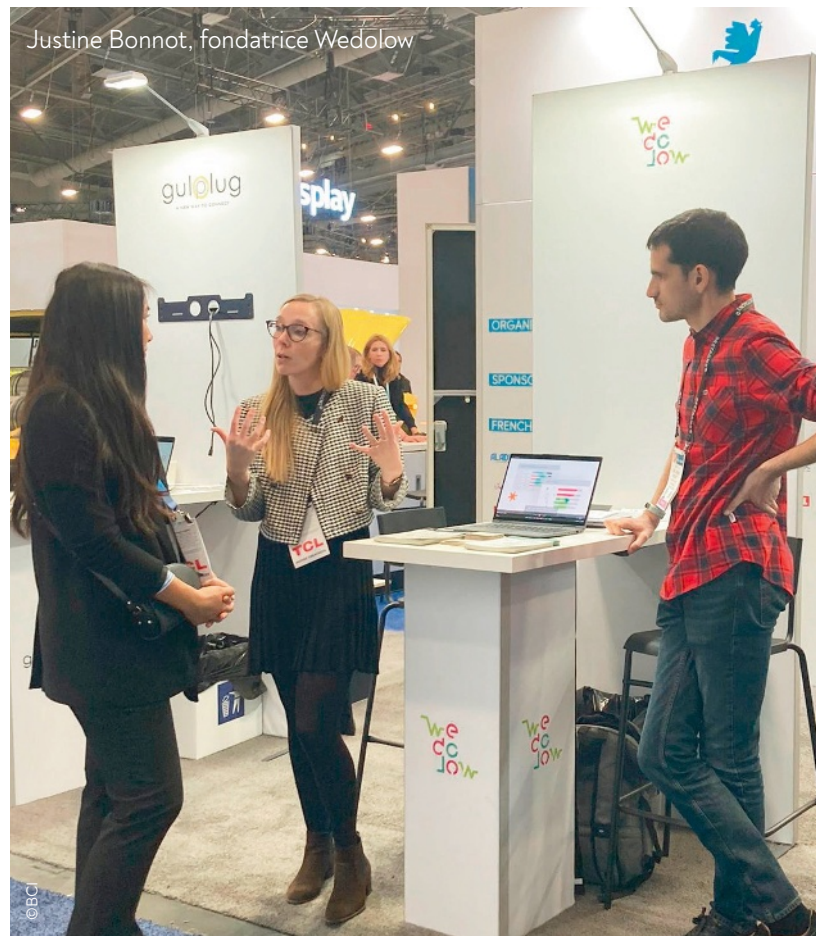
Par Suzanne Bruneau

Au plus grand salon mondial de l'innovation technologique, le Consumer Electronics Show (CES) de Las Vegas, (du 9 au 12 janvier), neuf entreprises bretonnes accompagnées par Bretagne Commerce International exposent leurs dernières innovations, parmi les quelque 150 startups

Le CES est l'événement technologique le plus influent au monde. Pour cette nouvelle édition, 130 000 participants sont attendus, plus de 4 000 sociétés y exposent sur 230 000 m² (Douze sites répartis dans la ville) et plus de 150 pays représentés. Une opportunité pour amplifier sa visibilité et développer sa croissance internationale, en particulier sur le marché nord-américain. Les neuf entreprises bretonnes qui y participent sont accompagnées par Bretagne commerce international (BCI), en partenariat avec Business France, French Tech Rennes Saint-Malo, French Tech Baie de Saint-Brieuc, French Tech Brest Bretagne Ouest, French Tech Bretagne Sud, Village by CA, Pôle Images & Réseaux et Novapuls.

« C'est l'effervescence. Le visitorat asiatique, qui avait disparu lors des années de pandémie, est de retour en masse, constate Sandra Eouzan, chargée de projets salons et missions chez BCI. L'intelligence artificielle est omniprésente dans les services et produits proposés par les participants. Pour les exposants bretons, la couverture médiatique est importante et ils ont rencontré des contacts qualifiés. »

Justine Bonnot, fondatrice Wedolow



« Le visitorat asiatique est de retour en masse. »



Les entreprises bretonnes présentes

AR[t] Studio (29) / Jeux vidéoludiques

AR[t] Studio est un studio de développement d'applications et jeux vidéoludiques dédié à l'art et la culture. Né il y a deux ans à Concarneau, son projet phare est la toute récente application BavAR[t]. Un musée hors les murs, immersif et ludique, qui aide les institutions culturelles à toucher un nouveau public et à rendre leur collection accessible au plus grand nombre. Le joueur collectionne des œuvres d'art virtuelles sur l'application. Les points récoltés sont ensuite échangeables contre des offres culturelles, comme des places de musée ou de concert.

Deephawk (35) / Intelligence artificielle et industrie

Déjà présente au CES 2023, Deephawk conçoit une solution de contrôle de qualité visuel pour l'industrie manufacturière, pour la détection d'anomalies sur des pièces mécaniques et électroniques.

Efficient Hydrogen Motors (29) / Moteurs à combustion d'hydrogène

Pour le CES, Efficient Hydrogen Motors mettra en avant son moteur à hydrogène innovant, conçu pour une large gamme d'applications, de 50kW à 370kW. Ce moteur à combustion d'hydrogène, avec sa technologie à cinq temps, est idéal pour la mobilité lourde, incluant camions, cars et autobus, ainsi que pour les groupes électrogènes et le secteur maritime. Il se distingue par son rendement énergétique et son coût total de possession compétitif, affirmant la position d'EHM comme pionnier en propulsion durable et économique.

Emova (35) / Jumeau numérique et commerce

Le projet VTO (*Virtual Try-on solution*) d'Emova permet, en quelques selfies, de se créer un avatar réaliste de soi-même afin de faire de l'essayage virtuel de produits en ligne de marques de luxe et de mode autour du visage et de la main (montres, cosmétique, lunettes, accessoires, cheveux...).

Ilo Robot (35) / Robotique pédagogique

Robotique pédagogique durable, abordable et inclusive. Ilo Robot propose une solution pédagogique utilisable dès le plus jeune âge pour la découverte de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques jusqu'au niveau universitaire.

NeoVoice (35) / Intelligence artificielle et bien-être animal

NeoVoice construit un outil d'évaluation et de suivi de la santé et du bien-être des animaux de compagnie, partagé entre professionnels et propriétaires.

Ochy (35) / Intelligence artificielle et sport

Ochy se spécialise dans l'analyse du mouvement à travers une application utilisant la vidéo et l'IA. En offrant la possibilité de découvrir ses points de faiblesse en course à pied, l'application doit permettre d'améliorer les performances sportives et limiter les blessures.

Secure-IC (35) / Objets connectés et cybersécurité

Secure-IC propose des solutions IP de sécurité embarquée conçues pour protéger les données sensibles, empêcher les accès non autorisés et garantir l'intégrité des systèmes embarqués.

Wedolow (35) / Logiciel et éco-conception

Wedolow est un éditeur de logiciels d'aide à la conception d'applications embarquées et hébergées favorisant l'éco-conception de services numériques. Avec sa startup deeptech, Justine Bonnot ambitionne de contribuer à un numérique responsable frugal en facilitant la production de code plus efficace.

Une dixième entreprise participe en tant que visiteur : **Energiency (35)**. Grâce à sa technologie d'analyse innovante alliant intelligence humaine et artificielle, Energiency permet aux industriels, de réaliser des économies d'énergie pouvant atteindre jusqu'à 15 % avec un retour sur investissement de moins d'un an.

Contrat
d'engagement
jeune

La Bretagne fait un premier bilan

Les 17 missions locales de **Bretagne** se sont investies dans la mise en place du Contrat d'engagement jeune (CEJ), qui a vu le jour en mars 2022. Depuis, sur les 21 780 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans en Bretagne, 10 789 ont signé ce contrat. Un bilan « *assez satisfaisant* ».

Au 30 septembre 2023, 5 028 jeunes bretons étaient entrés dans le dispositif. Ce programme national permet aux jeunes de trouver un emploi durable grâce à un programme intensif d'activités variées jusqu'à 20 heures par semaine, et jusqu'à 12 mois, quand auparavant le suivi était de 4 semaines. S'ajoute à cela le versement d'une allocation de 528 € par mois qui permet de s'assurer que le jeune ait les moyens de suivre ce programme. En contrepartie, les participants doivent s'engager en signant ce contrat.



Les jeunes en Bretagne

- 374 000 jeunes de 16 à 25 ans
- 11 % de la population
- 48 % de femmes
- 68 % de jeunes de 15 à 24 ans sont scolarisés
- 21 780 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, soit 12 % de la totalité des demandeurs d'emploi
- 30 % : taux d'emploi des 15/24 ans
- 59 900 Jeunes NEET soit 13,5 %
- 275 460 jeunes non scolarisés

2022 : 6 822 CEJ

En 2022, sur les 46 437 jeunes accompagnés par le réseau breton des missions locales, ils étaient 6 822 à bénéficier du CEJ, pour une durée médiane de 6 mois, dont 48 % de femmes et 13,5 % de jeunes mineurs. 83 % d'entre eux étaient identifiés comme NEET, de l'acronyme anglais "Not in Employment, Education or Training", soit "ni étudiants, ni employés, ni en formation". 40 % ont reçu un appui au logement.

Emploi à la clef ?

Combien sont-ils à avoir trouvé un emploi ? « *Il n'y a pas, à ce jour, le recul nécessaire pour connaître les retombées des CEJ 2022 et 2023, répond la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités. Des enquêtes sont nécessaires et ce, 6 mois après la fin de ces contrats. À noter, sur la Garantie Jeunes, précédant le CEJ, le taux de personnes ayant trouvé un emploi était de 54 %.* »

Témoignage d'Océane, 25 ans, Rennes, suivie à la mission locale We Ker

Après des études de biologie, et un master, elle cherche du travail sans succès depuis 2020. Entre son manque d'expérience, un diplôme généraliste, et un permis de conduire de voiture automatique... les refus et les arguments des employeurs la découragent. Et même si elle vit chez ses parents, le remboursement de son prêt étudiant est une véritable charge. Elle se rapproche alors de la mission locale de Rennes, qui lui propose en 2022 de contractualiser un CEJ. Elle est suivie pendant onze mois, avant de trouver un emploi à La Feuille d'Érable, comme animatrice environnement. « *C'est exactement ce dont j'avais besoin car j'étais totalement démotivée et je ne savais plus vraiment ce que je voulais faire. Il fallait juste que je trouve ma voie.* »

Carnet

Mouvement Impact France

Emmanuelle Périé-Bardout et Louis Lepioufle nouveaux ambassadeurs Bretagne

Respectivement dirigeante de Under The Pole - un programme d'exploration sous-marine, à Concarneau - et directeur général délégué de la Coopérative Immobilière de Bretagne (CIB), basée à Saint-Brieuc, Emmanuelle Périé-Bardout et Louis Lepioufle ont été choisis par les membres du Mouvement Impact France comme représentants régionaux. Ce réseau national, avec des déclinaisons locales, réunit des entrepreneurs et dirigeants avec la conviction que les entreprises ont leur part à prendre dans les transitions écologique et sociale. Il revendique quelque 60 adhérents en Bretagne, tels que Treebal, Purecontrol, Phoner, Sacarabée Biocoop, Venetis, Crédit Mutuel Arkéa ou encore le CJD de Rennes. Les nouveaux ambassadeurs succèdent dans leurs fonctions aux Rennais Frédéric Marchand, CEO de fruggr x Digital4 better ; et Anne Billiet, cofondatrice de Sillages. Pascal Demurger (directeur général de Maif) et Julia Faure (cofondatrice de Loom), coprésidents du Mouvement Impact France ont déclaré : « *Pour mener la transition écologique et sociale de notre économie, nous avons besoin de dirigeants fédérateurs et de porte-paroles partout en France. C'est en rassemblant autour d'eux les écosystèmes économiques locaux et les acteurs politiques et décideurs clefs que nous ferons de la France la première économie à impact positif !* »



Bonne année

L'équipe de CBRE Rennes vous souhaite une **bonne année 2024** et se tient à l'écoute de **tous vos projets immobiliers**.
CBRE leader mondial du conseil en immobilier d'entreprise.

Whoorks Rennes Gare | 28 Boulevard du Colombier
35000 Rennes | +33 (0)2.56.85.16.00

CBRE

Sweetch Energy lève 25 millions d'euros

Sweetch Energy, spécialiste de l'énergie osmotique basé à Rennes, a clôturé une levée de fonds en série A de 25 millions d'euros afin d'accélérer le développement industriel et commercial de l'énergie osmotique (générée naturellement par la différence de salinité entre l'eau douce des rivières et l'eau de mer lorsqu'elles se rencontrent) en France et à l'international. Créée en 2015, l'entreprise emploie une quarantaine de collaborateurs.

« Parmi nos nombreux projets : le lancement d'un premier démonstrateur de production d'électricité mettant en œuvre notre technologie INOD® début 2024, la mise en place de nos premières lignes d'assemblage industriel et l'extension de l'énergie osmotique en Amérique du Nord », évoque Nicolas Heuzé CEO de Sweetch Energy. L'opération a été menée par le fonds Révolution Environnementale et Solidaire géré par Crédit Mutuel Impact avec la participation des investisseurs financiers et industriels historiques de Sweetch Energy.



©Sweetch Energy



©S. Saiz/Liquors

Métro ligne B : trois mois d'arrêt minimum

« Personne ne peut garantir aujourd'hui la date de reprise de manière précise », précisait Nathalie Appéré, maire de Rennes lors d'une conférence organisée dans les locaux de Rennes Métropole. Alors qu'une première panne avait empêché les usagers d'utiliser la ligne près d'un mois en fin d'année 2024, un nouveau dysfonctionnement, « sans aucun rapport avec le premier », selon le représentant de Siemens Mobility, concepteur du projet. Le problème est dû cette fois à « une pièce défectueuse sur les 25 rames. C'est une opération longue. Il faut démonter cet ensemble mécanique complexe ». Mise en service en septembre 2022, la ligne B a déjà effectué près de 30 millions de voyages. Pour remédier au manque de voyages, « on continue à modifier le tracé de la ligne de bus relais. On renforce les lignes Chronostar qui deviendront les lignes principales et on va améliorer les correspondances », ajoutait un membre de Keolis. En attendant la remise en service, 50 % de la valeur mensuelle de l'abonnement Star sera offerte aux abonnés au mois de février. Les recettes tarifaires des transports en commun rennais ont diminué sur novembre/décembre mais cela « n'aura n'aura pas d'incidences sur les finances de la collectivité », ajoutait la maire.

Agenda : les avocats de Rennes organisent la Journée des entreprises

Le vendredi 26 janvier, à la Maison des associations de Rennes, l'Ordre des avocats animera sa Journée des entreprises sur le thème "Dirigeants : découvrez les outils juridiques pour aborder 2024 sereinement". Au programme, trois tables rondes animées par M^e Audrey Ballu-Gougeon et M^e Guillaume Brouillet : « l'entreprise face au risque social », « l'entreprise face risque fiscal », « la prévention des difficultés économiques et financières des entreprises » avec la participation de M^e Erwan Merly, M^e Aurélien Baudron et M^e Sébastien Harel. L'événement sera introduit par la bâtonnière M^e Catherine Glon et le président du tribunal de commerce de Rennes, Clément Villeroy de Galhau, qui rendront également une synthèse des travaux. « Que vos entreprises soient de grande ou de petite taille, commerciales, artisanales ou libérales, l'identification de ces risques sociaux, fiscaux, économiques, financiers ou juridiques constitue une phase déterminante auxquels les chefs d'entreprise doivent se préparer », souligne le barreau. Sur inscription.

JOURNÉE DES ENTREPRISES

Dirigeants d'entreprises : Découvrez les outils juridiques pour aborder 2024 sereinement

Coorganisée par l'Ordre des avocats de Rennes et la Maison des Associations de Rennes

26.01 2024

Maison des Associations
5 Cours des Écoles, 35000 Rennes
Prendre-vous dans l'Auditorium
09H00 - 12H30



Vœux CCI 35 2024: destination International

Par Suzanne Bruneau

À l'invitation de Jean-Philippe Crocq, président de la CCI d'Ille-et-Vilaine, le milieu économique breillien s'est rendu à l'aéroport de **Rennes** pour la présentation des vœux 2024. Le message pour l'année qui commence est limpide : « Osez l'international. »

« **V**eillez attacher votre ceinture de sécurité. La CCI 35 vous souhaite un bon voyage. PNC aux portes. Armement des toboggans. Vérifiez la porte opposée. »

Rendez-vous avait été pris à l'aéroport de Rennes, qui fêtait en 2023 ses 90 ans. Premier invité à prendre la parole, Laurent Giboire, président du conseil stratégique des aéroports de Rennes et Dinard (SEARD), a rappelé l'importance de l'aéroport dans la dynamique territoriale. L'infrastructure draine, en 2023, 600 000 passagers, dont un tiers en partance pour l'étranger. Sans compter l'activité commerciale : « *Nous sommes le huitième aéroport français de fret, avec une croissance continue.* » Le ton était donné : 2024 doit être une année d'échanges et de commerce. « *Beaucoup jouent les Cassandra, mais osez le monde. Explorez et soyez enthousiastes, enjoint Jean-Philippe Crocq. Isaac Newton aurait dit "Les hommes élèvent trop de murs et ne construisent pas assez de ponts". Construisons des ponts pour que 2024 soit fructueuse.* »

Des témoignages et des voyages

Un appel à tenter l'expérience de l'export renouvelé par les témoins venus partager leur histoire. D'abord, Hervé Lanoë, ancien directeur général de FIT (82 % du chiffre d'affaires à l'export) et nouveau président du World Trade Center Rennes - Bretagne : « *Pour l'international, souvent, ce qui manque, c'est l'envie. Or, c'est essentiel.* » Autre intervenant : Bertrand Larcher, fondateur de Breizh Café qui compte vingt établissements, répartis entre la France et le Japon. Venu présenter le développement de son entreprise, il a annoncé l'ouverture d'un Breizh Café à Rennes le 15 février, au



Bertrand Larcher (au centre), fondateur de Breizh Café

« **Osez le monde. Explorez et soyez enthousiastes** »

pié du Mama Shelter. Dans les tuyaux : Lyon, Biarritz, Londres, Genève et Bruxelles. Et, probablement pour réaliser « *un vieux rêve* », à New York. Quant à Solenn Douard et Josiane Raullet Vingtans, respectivement directrice générale et responsable de l'export de l'entreprise agroalimentaire Olga (20 % du chiffre d'affaires à l'international), elles sont venues livrer ce constat : « *Il faut accepter de ne pas réussir du premier coup. Nous avons travaillé pendant dix ans avant de décrocher notre contrat de licencing avec un industriel chinois.* » Une prise de parole conclue par Adilson Borges, nouveau directeur de Rennes school of business : « *Faire un tour du campus, c'est faire un tour du monde.* »



Hervé Lanoë,
président du WTC
Rennes - Bretagne



Jean-Philippe Crocq,
président de la CCI 35



Solenn Douard,
directrice générale de chez Olga



Adilson Borges,
nouveau directeur de Rennes
school of business

Recyclage Avec Copains des Jouets, rien ne se perd

Par Charles Menguy

Chaque année, de nombreux jouets sont jetés, dont certains encore en état de marche. Pour remédier à cette problématique, Fabrice Delalande a lancé Copains des Jouets, à **Retiers**, en 2023. Son entreprise valorise les jouets, les répare ou les ré-utilise, en en faisant des éléments de décorations.



récupèrent des jouets inutilisés dans un rayon de 50 km autour de Retiers. « Nous avons notamment un partenariat auprès d'Espacil Habitat, qui accueille plusieurs points de collecte, mais aussi dans des écoles, entreprises ou Ehpad. » Ces objets sont ensuite triés par état et par catégorie. Premier âge, peluches, poupées, jeux de société... Quelques-uns sont aussi des jouets de collection. « Certains datent des années 1930 », précise-t-il en montrant un petit avion.

Ces jouets sont ensuite revendus ou, plutôt, "adoptés", via le site Internet de l'entreprise, avec une particularité : le coût du jouet varie de plusieurs euros selon le poids total de jouets adoptés.

Aucune limite à l'imagination

Dans une volonté de ne rien jeter et de tout recycler, Fabrice et ses salariées à l'imagination débordante transforment les jouets inutilisables en de jolies créations.

Ainsi, des têtes à coiffer deviennent des pots de fleur, des vinyles, des horloges des puzzles et des tableaux. « Il n'y a aucune limite », sourit Fabrice.

Pour créer cette toute jeune entreprise, Fabrice a investi 200 000 euros, entre l'acquisition d'un véhicule, le loyer de l'entrepôt, les salaires, le site Internet et du matériel comme une machine pour laver les jouets. Pour 2024, il espère atteindre au moins 150 000 euros de chiffre d'affaires. D'autant qu'il ne manque pas d'ambition pour la suite. « J'aimerais créer une ligne de production plastique, avec un déchiqueteur, un broyeur et une imprimante 3D. Ainsi, les jouets qui ne peuvent être réparés pourront servir de matière pour en faire de nouveau. » Son engagement n'est pas exclusif à l'environnement. Souffrant de handicap, il souhaite aussi pouvoir, à terme, recruter des personnes autistes au sein de son entreprise.

À Retiers, il y a comme un air de Noël éternel. « Nous venons de récolter six tonnes de jouets de la mi-novembre à décembre. » Fabrice Delalande est le fondateur de Copains des Jouets. Cette entreprise est née en début d'année 2023, mais le concept, lui, date de décembre 2020. « J'ai eu l'idée en regardant un documentaire sur des jouets d'occasion. J'y ai réfléchi toute la nuit », explique le dirigeant. Le projet : récolter des jouets et leur donner une nouvelle vie. « Chaque année, ce sont plus de 100 000 tonnes de jouets qui sont jetés en France », déplore-t-il.

« Voici la camionnette, et c'est ici que nous réceptionnons et nettoyons les jouets en vérifiant qu'ils soient aux normes », explique Fabrice, dans le hangar de 380 m². Environ cinq fois par semaine, avec ses deux salariées, Julia Mounier et Laëtitia Quéguiner,

Travaux publics Des professionnels inquiets



Les entreprises de Travaux Publics d'**Ille-et-Vilaine** (TP 35) se sont réunies en décembre pour faire un point sur la situation économique de la profession, qui représente dans le département 331 entreprises (TPE, PME, ETI, agences de groupes) pour 4 986 salariés.

Une année « *correcte* ». C'est le mot choisi par la branche bretonne de la Fédération Régionale des Travaux Publics de Bretagne et son président, Raymond Armange, pour qualifier 2023. Un bilan très vite nuancé : « *Mais avec des rentabilités qui se dégradent et impactent les trésoreries des entreprises* ». Un contexte « *morose* » dans lequel les inquiétudes des dirigeants « *s'intensifient pour 2024* ».

Prévisions d'activité des travaux publics en 2024

Clients	Poids du clients	2024/2023 (en valeur / CA € courants)	2024/2023 (en volume / CA € constants*)
État	3%	+20 %	+17 %
Collectivités locales	41%	+5 %	+2 %
Communes & EPCI	30,5 %	+6,5 %	+3,5 %
Conseils départementaux	8,5 %	+0 %	-3 %
Conseils régionaux	2%	+4 %	+1 %
Grands opérateurs	26 %	+3 %	+0 %
Secteur privé	30 %	-4,6 %	-7,6 %
Prévisions FNTP		+2 %	-1 %

* Hypothèse : Inflation TP 2024 estimée à 3 %



©FRTP Bretagne

En cause : une diminution des droits de mutation, une tendance à la massification des marchés publics, un impact du ralentissement de la construction de logements neufs qui va toucher l'activité de certaines entreprises de travaux publics travaillant en terrassement, viabilisation de terrains et voiries pour des lotissements, et enfin, l'impact de la démarche Zéro Artificialisation Nette, d'ici à 2030.

La profession, qui dépend à 50 % de la commande publique (dont le bloc communal et intercommunal) et dont, de fait, l'activité est rythmée par les cycles électoraux s'est annoncée « *attentive au niveau de l'investissement local d'ici à 2026* ».

Raymond Armange, président de TP35 et gérant de la société SMTP

L'attractivité des métiers

Le développement des actions de promotion des métiers auprès de tous les publics, et particulièrement auprès des jeunes, est un enjeu majeur pour la profession, afin de communiquer sur leur diversité. La fédération multiplie les actions auprès des collèges et lycées : interventions en classe, visites de chantier et forums...

La profession poursuit également ses efforts dans la féminisation du secteur, avec la signature d'une convention de partenariat avec l'association Elles Bougent, qui encourage les jeunes filles à se diriger vers les formations scientifiques et techniques.

Follow Sur la route de l'hypercroissance

Par Suzanne Bruneau

La startup **rennaise** Follow a conçu une plateforme numérique permettant aux médecins de gérer leurs tâches administratives. Le cœur de cible : les chirurgiens et les spécialistes libéraux. Follow compte plus de 3 000 utilisateurs et 50 collaborateurs. Grâce à une récente levée de fonds de 3,8 millions d'euros, l'entreprise doit recruter et accélérer son développement.

Il n'aura échappé à personne que le temps des médecins est grignoté par des tâches administratives. Une charge supplémentaire, au détriment du temps avec les patients. Parti de ce constat en 2015, Follow veut mettre sa pierre à l'édifice « d'un meilleur soin », selon les mots de Steven Kavy, directeur général. Pour cela, la solution née à Rennes, où le siège se trouve toujours, offre aux blouses blanches la possibilité de gérer les dossiers patients, l'agenda et la télétransmission. « Pour 1 700 euros l'année, c'est 30 à 40 % de temps gagné sur les tâches administratives. »

3,8 millions d'euros levés

Pour accélérer, la startup a bouclé un tour de table à 3,8 millions d'euros en fin d'année auprès de médecins et d'un pool bancaire. Une étape qui doit permettre de recruter une quinzaine de personnes, pour le service tech et le service client, « 100 % breton souligne le dirigeant. Nous allons continuer à innover, pour avoir un temps d'avance, et présenter des nouveautés, à commencer par une solution de facturation plus poussée ».



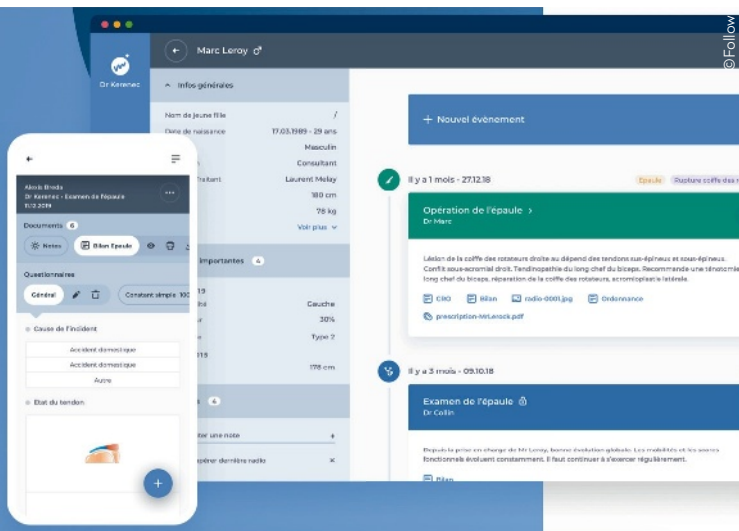
Steven Kavy, directeur général de Follow

Depuis son démarrage, Follow a levé 7 millions d'euros au total, dont une partie en early stage auprès de Kima Ventures, le fonds d'un certain... Xavier Niel. Parmi les investisseurs également : 200 associés médecins utilisateurs. Les entrées de cash, Steven Kavy n'est pas un Béotien en la matière. Il était notamment directeur commercial de Qare lors d'une levée de 50 millions d'euros.

3 000 utilisateurs
et 200 associés médecins

« Rendez-vous dans 2 ans »

« Chaque année, nous doublons nos chiffres. Nous couvrons l'ensemble du territoire français. » Plus de 50 % des chirurgiens orthopédistes sont utilisateurs, d'après le dirigeant. « C'est historique. Le père d'un des fondateurs est chirurgien orthopédiste, la plateforme a été pensée selon ses besoins. » Depuis, Follow a conquis bien d'autres spécialistes, en chirurgie viscérale et digestive, en urologie, en gynécologie, par exemple, et même certains services de CHU.





©Shutterstock

L'international reste très à la marge pour l'heure. « Il est préférable d'être prophète en son pays avant d'évangéliser le reste du monde. Rendez-vous dans deux ans, lorsque nous serons une référence sur les 26 grandes spécialités médicales. »

L'avantage concurrentiel

L'avantage concurrentiel réside dans la plateforme SaaS (Software as a Service) qui offre accessibilité et ergonomie intuitive. « Près de 60 % des logiciels du marché ne sont toujours pas SaaS. » Les concurrents sont des "gros", CompuGroup, Cegedim ou Vidal.

« Il est **préférable** d'être **prophète** en son pays avant d'évangéliser **le reste du monde**. Rendez-vous dans **deux ans**, lorsque nous serons une **référence** sur les **26** grandes **spécialités** médicales. »

La licorne Doctolib « est plutôt orientée médecins généralistes et professions paramédicales. C'est aussi un partenaire sur leur module agenda ». Follow a noué un partenariat avec Vidal pour intégrer son dictionnaire médical et pharmaceutique de référence et aider à la prescription. Autre élément différenciant, un module scientifique qui facilite la recherche et la publication pour les professionnels de la santé.



**prévention
santé travail 35**

L'AST35, le STSM et le STPF fusionnent et deviennent **Prévention santé travail 35**

LE Service de Prévention et de Santé au Travail en Ille-et-Vilaine

+ de **20 500** entreprises adhérentes

+ de **250 000** salariés suivis



70 équipes pluridisciplinaires (médecins du travail, préventeurs)



9 centres médicaux

 www.preventionsantetravail35.fr

Moulin de
Champcors

70 ans d'histoire locale

Par Charles Menguy

Emmanuel Pivan est la troisième génération à s'occuper du moulin à eau de **Bruz**, acquis par son grand-père en 1953. Avec 60 artisans boulangers comme clients, dont une majorité en Ille-et-Vilaine, la minoterie et ses 2 300 tonnes de blé écrasées par an occupent une place à part dans le paysage breillien.

« **L**es premières traces de ce moulin remontent au XI^e siècle », explique Emmanuel Pivan, qui dirige la minoterie de Champcors. Ce bout de patrimoine est aussi lié à son histoire familiale. « Mon grand-père a acheté le moulin en 1953. Meunier avant la guerre, il avait fait des petits boulots, comme taxi à Dinard ou vendeur de beurre à Paris, avant de s'installer ici. » En 70 ans, la minoterie s'est développée.

Le Moulin de Champcors compte ainsi 60 artisans boulangers dans ses clients. À l'exception de deux en Loire-Atlantique et d'un à Brest, 70 % d'entre eux sont basés en Ille-et-Vilaine et 30 % dans les Côtes d'Armor. « Ces ventes représentent presque la totalité de notre chiffre d'affaires. » En 2023, celui-ci est établi à 1,9 million d'euros. Ce n'est pas la seule activité de l'entreprise qui travaille également auprès de restaurants gastronomiques et bistrots. « Même si cela présente peu de choses dans notre chiffre

d'affaires, j'ai à cœur de travailler avec ces professionnels », ajoute Emmanuel Pivan. Parmi eux se trouvent La Fontaine aux Perles, l'IMA ou encore 16h30. Enfin, la minoterie ouvre aussi ses portes aux particuliers qui souhaitent acheter directement de la farine. « Ils sont entre cinq et dix par jour. »

Un projet pour la restauration collective

Chaque année, 2 300 tonnes de blé sont écrasées au moulin pour une quarantaine de farines différentes. Cette céréale provient à 85 % du Maine-et-Loire. « Une terre ensoleillée qui produit du blé d'une excellente qualité, détaille le dirigeant. Cependant, avec le dérèglement climatique, cette culture va être favorisée en Bretagne. » Le blé restant vient justement de terres situées dans la métropole de Rennes. « Nous travaillons avec des agriculteurs qui sont dans la démarche Terres de Sources. » Ce label a été lancé par la collectivité Eau du bassin rennais et assure un engagement local pour préserver la qualité de l'eau et mieux rémunérer les producteurs.

Avec ses sept salariés, Emmanuel Pivan ne compte pas s'arrêter là. « Nous construisons en ce moment un projet avec un acteur du pain artisanal sur Rennes. Nous voulons proposer une offre du champ à l'assiette pour la restauration collective, comme les restaurants universitaires, les Ehpad, les écoles ou les hôpitaux. » Pensée depuis 2021, cette nouvelle activité devrait voir le jour en septembre 2024.



Emmanuel Pivan au sein du Moulin de Champcors.

Énergie CM Service

mise sur la maintenance préventive

Décharger ses clients professionnels de toutes leurs problématiques techniques liées aux énergies, tel est le créneau de Cyrille Boutet avec CM Service, QualiH2O et Solar Service, basées à **Maen-Roch**.



Depuis 2016, l'entreprise **CM Service** a développé une palette de services techniques jusqu'à la maintenance préventive concernant la climatisation, le chauffage, la ventilation, mais aussi le traitement de l'eau et de l'air pour les piscines professionnelles. Avec une équipe de 10 personnes, CM Service intervient pour les industries, hôtels, restaurants, PME, le tertiaire et les collectivités.

« Nous avons mis en place un accompagnement "multitechnique" pour intervenir en seulement 4 heures en cas de panne chez un client en Ille-et-Vilaine et nous intervenons en dépannage 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, même en site occupé », explique le dirigeant.

En 2020, Cyrille Boutet a aussi créé **QualiH2O** pour intervenir auprès des propriétaires de bassins professionnels (spa, balnéo,

thalassothérapie, bassin de rééducation...) en les accompagnant autour du conditionnement de l'air et de l'eau et en s'assurant d'une qualité optimum et réglementaire d'équilibre Chlore/pH. L'entreprise affiche de belles références, comme le spa de l'hôtel Balthazar à Rennes, l'hôtel Thalasso Miramar à Arzon, la thalassothérapie de Granville, le Stade Rennais, ou encore Vivalto Santé.

Avec sa troisième entité, **Solar Service**, Cyrille Boutet propose l'installation de petites et moyennes centrales photovoltaïques, ombrières, brise-soleil... toujours à destination des professionnels. « Notre projet pour 2024, en partenariat avec un confrère charpentier, est de proposer une ombrière de parking haut de gamme et esthétique, en structure bois, équipée et prête à fonctionner en production solaire, avec borne de recharge pour véhicules électriques. »



L'équipe de CM Service



Image de marque Design Toasté Bien plus que de la déco

Par Djamel Bentaleb

Marie Meslin et Julie Masson, respectivement architecte d'intérieur et responsable d'une entreprise de communication à **Vannes**, ont lancé Design Toasté, pour travailler les images de marque des entrepreneurs. Le restaurant Inspirations en est une belle illustration.

« **N**ous formons un bon duo car nous sommes complémentaires, tant sur le plan personnel que professionnel, explique Marie Meslin. Nous abordons ce projet avec la même envie de remettre les choses dans le bon sens ! Car nous nous sommes aperçues que la plupart des professionnels de la restauration pensent à leur image en dernier recours. » Un constat que les deux professionnelles ont fait indépendamment lors de leurs activités respectives. Et qu'elles ont résolu en premier avec Pizza Rhuy, client fidèle qui a été le premier à leur faire confiance.

Le marché porteur « Café-Hôtel-Restaurant »

« Design Toasté, c'est d'abord et avant tout un projet plaisir, dit Julie Masson. D'ailleurs, notre nom de code quand nous réfléchissions à le monter, c'était *Projet Kiff!* ». Cela ne les empêche nullement d'aborder le marché Café-Hôtel-Restaurant (CHR) avec beaucoup de sérieux et d'application. Leur projet : permettre aux enseignes de définir leur image de marque. Elles interrogent d'abord les gérants sur leur projet puis scénarisent l'histoire. En découlent un aménagement intérieur, une décoration et un kit de communication... Une enseigne est née.

Convivial et chaleureux

Inspirations, restaurant gastronomique de 40 places, a ouvert en mai dernier, rue de la fontaine à Vannes, après six mois de travaux. Le lieu a été entièrement pensé du sol au plafond par les gérants, Alexandre et Élise Juton, en étroite collaboration avec le duo de Design Toasté. « *Notre agent immobilier nous a mis en contact et nous nous sommes laissés porter*, dit Alexandre. *Nous sommes très contents car Marie et Julie ont bien compris*



Marie Meslin, Alexandre et Elise Juton (gérants d'Inspirations) et Julie Masson ont travaillé durant six mois pour définir l'identité du nouvel établissement.

l'histoire que nous voulons raconter et ont réussi à bien traduire notre identité. » Résultat : un lieu convivial et chaleureux. Loin de l'ambiance guindée des restaurants étoilés dans laquelle a toujours travaillé Alexandre.

Harmonie et cohérence

Les mosaïques, les tapisseries reprenant les croquis des plats du chef, la signature réalisée par le « peintre en lettres » Tristan Gesret, un mobilier créé sur mesure, la devanture... Tout a été pensé de manière harmonieuse et cohérente. Dès l'entrée, les tables puzzle retiennent l'attention. On a envie de s'y installer confortablement et pas seulement pour profiter de la décoration. « *Et surtout, on s'y sent bien,* » insistent les gérants.

« Nous sommes hypercontents, **Marie et Julie ont compris l'histoire que nous voulions raconter et à traduire notre identité.** »



© Axxon

Axxon Composites rejoint Lorima au sein du groupe Wichard

Spécialisé dans la conception, la fabrication et la distribution de produits du nautisme et de l'industrie, le groupe Wichard a annoncé l'acquisition d'Axxon Composites, spécialisée dans la fabrication de mâts, bômes et gréements en composite. Cette acquisition donne une nouvelle complémentarité stratégique au groupe avec la marque Lorima, sise à Lorient, et rachetée par Wichard en 2019. « Avec ces deux acteurs incontournables, le groupe Wichard sera en capacité d'adresser les différents segments de marché. Lorima pourra ainsi renforcer sa présence sur les segments du méga-yacht, de la course au large et du catamaran de croisière au-dessus de 70 pieds. Axxon Composites consolidera sa position de leader sur le segment des voiliers de croisière et de course en dessous de 70 pieds », indique le groupe Wichard. Ce dernier réalise un chiffre d'affaires de 110 millions d'euros et emploie 650 salariés.

Avel Robotics remporte le prix de l'industrie de demain

Lors de la quatrième édition des Trophées Industries Grand Ouest fin 2023, l'entreprise lorientaise Avel Robotics a remporté le prix de l'industrie de demain. Celui-ci vise particulièrement les entreprises qui adoptent l'approche de l'industrie 4.0 : intégration de technologies numériques avancées, comme l'IA, la robotique, la cobotique, le cloud computing et l'Internet des Objets. Avel Robotics fabrique des pièces composites de haute performance en utilisant un processus de drapage automatisé, pièces qui intéressent principalement l'aéronautique. Parmi les dernières innovations de l'entreprise : l'utilisation d'un robot d'emballage pour la production de foils et la conception du système Solid Sail de voile rigide pour les paquebots. Les Trophées Industries Grand Ouest ont été organisés à la Chambre de commerce et d'industrie de Nantes. Ils récompensent les entreprises industrielles de Bretagne, Pays de la Loire et Normandie à travers 6 prix. À noter que la conserverie Groix et Nature a remporté le prix coup de cœur du jury.



© Avel Robotics



© Cycles Goëland

Cycles Goëland cherche à lever 250 000 €

Basée à Baden, près de Lorient, la startup Cycles Goëland construit des vélos à assistance électrique (VAE) à partir de cadres et de fourches upcyclés, issus de vélos hollandais en acier. Gilles Desmets et Thibaut Charton, les deux fondateurs, ont choisi d'utiliser des moteurs français de la marque Virvolt pour équiper leurs vélos. Afin d'industrialiser l'ensemble du processus d'assemblage, les deux associés vont procéder à une ouverture de capital à hauteur de 250 000 euros en 2024. Complétée de prêts, cette somme permettrait de financer l'achat de machines et de matières premières, et d'amorcer les dix embauches prévues courant 2024. Trois modèles de VAE urbains seront proposés et vendus en séries limitées numérotées. Cycles Goëland vise 500 ventes en 2024, avec un premier palier industriel fixé à 1 000 vélos par an en 2025. L'objectif est d'atteindre 5 000 unités par an d'ici 5 ans. L'entreprise est accompagnée par Audélor et bénéficie du prêt Phar d'Initiative Pays de Lorient.



Retour
à la Base

La nouvelle route du cacao

© Anne Beaugé / Retour à la Base

Par Anne-Laure Jaouën

Après la route du café, et celle du rhum, bientôt la route du cacao ? Deux Imoca concurrents de la Transat Jacques Vabre ont participé à la course Retour à la Base - avec une arrivée à **Lorient** - chargés de sacs de cacao martiniquais. Une opération à petite échelle, qui pourrait être à l'origine d'un grand projet : initier une nouvelle filière, celle du cacao de Martinique ; un nouveau produit, le cacao de spécialité ; et un moyen de transport maritime alternatif, le transport à la voile.

Le concept : optimiser la course retour à la voile

Lorient, au cœur de la Sailing Valley, a inauguré une nouvelle course transatlantique depuis la Martinique, Retour à la Base. Le principe est simple : après la transat Jacques Vabre, le retour des Imoca sera sportif et utile. « L'idée était de transporter un produit emblématique », témoigne Jean-Pierre Cau, président de Lorient Grand Large. Le choix s'est porté sur le cacao, « car il a existé une production de cacao de grande qualité en Martinique, et la filière se reconstruit depuis 5 ans. Les 32 bateaux concurrents ont ainsi rapporté 736 kg de cacao, c'est près de 30 % de la production totale de l'île ! » Une énième opération marketing au service de la course au large ? « Pas du tout, et il ne s'agit pas d'écologie ou d'économie, mais de montrer que c'est possible et de créer quelque-chose. »

Le principe : décarboner le transport et accompagner les filières locales

Une aventure qui s'est faite avec l'entreprise Belco, qui travaille depuis 15 ans le café, en développant des filières durables. « Nous accompagnons les producteurs locaux, réalisons l'import de café depuis 2007, et de cacao depuis un an, rappelle Louis Mayaud, en charge du transport maritime à faible émission de carbone chez Belco. Nous nous sommes lancés dans le transport à la voile il y a deux ans avec l'armateur finistérien Towt, qui a entamé la construction de son premier cargo à voile à Concarneau... Donc cette course Retour à la Base réunit nos ambitions : créer de la valeur, aider les petites productions de qualité, optimiser un transport plus direct et décarboné qui préserve le produit. » Belco et ses clients torréfacteurs visent le marché du café dit de spécialité : des grands crus, notés et classés.

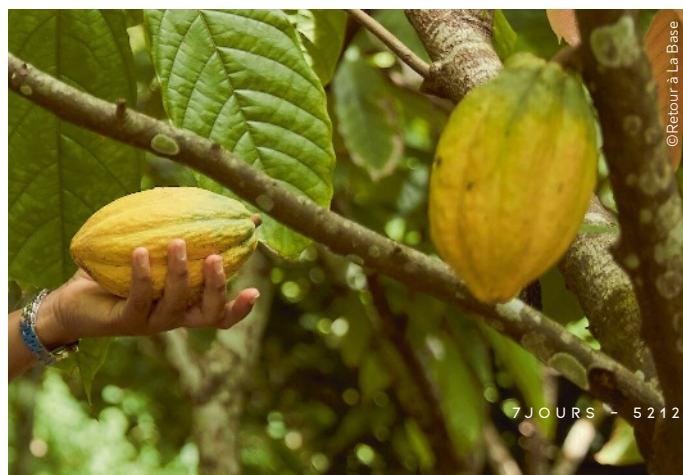


Les sacs de fèves de cacao chargés en Martinique

« Nos produits sont plus chers que ceux de la grande distribution, mais 80 % du prix revient aux producteurs. Le coût du transport passe de 15 à 30 centimes pour un paquet de 250 g. C'est ce qui rend ce système vertueux : on consomme moins mais mieux ! » Un modèle que Belco cherche à reproduire avec le cacao de Martinique, accompagnant la structuration de la filière, travaillant à l'amélioration de la fermentation de fèves de cacao. « Grâce à la course, nous lions un partenariat sur le long terme. »

Le résultat : un nouveau marché pour un nouveau produit

Les 736 kg de cacao de Martinique débarqués à Lorient vont être travaillés par Anne Caron, torrèfactrice et meilleure ouvrière de France, pour devenir des tablettes de chocolat, disponibles au printemps 2024. « Le cacao de Martinique est de très grande qualité et très recherché, on peut relancer une filière avec cette opération. Cela correspond exactement à mon projet d'entreprise : valoriser les petits producteurs, les terroirs et les populations locales, créer de la valeur par le goût. » Cheffe d'entreprise, fille de torrèfacteur et agronome, Anne Caron voyage régulièrement pour rencontrer les producteurs, et ainsi sélectionner des cafés d'exception. « Les cafés de spécialité représentent 4 % des cafés importés en France » : un marché de niche mais porteur. « Le café est très proche du cacao, et le modèle est transposable. On pourrait imaginer du cacao de spécialité. » On voit d'ailleurs l'émergence des chocolatiers Bin to Bar, qui préfèrent sélectionner les fèves plutôt que de se fournir en chocolat auprès d'industriels. Pour Lorient Grand Large, le concept sera certainement renouvelé, « il y a beaucoup de sujets à mettre en lumière grâce à la course au large ».



4 nouvelles startups rejoignent le Village by CA du Morbihan



Catherine Laudic, la maire du Village, est à la tête d'une pépinière d'entreprises départementale florissante

Le comité de sélection s'est réuni « pour choisir les prochaines pépites qui rejoindront le réseau des villages By CA ». Quatre startups ont été sélectionnées et vont intégrer les locaux du Village by CA du Morbihan à Vannes : Firmain, Chenevia, Bricolib et Bouge ta salle. Firmain a conçu un logiciel RH spécialisé dans la gestion prévisionnelle des compétences et des parcours professionnels (GEPP-GPEC). Chenevia est spécialisé dans la culture de cannabis premium thérapeutique dédié au bien-être et à la santé. Bricolib est la première plateforme et marketplace de location en France 100 % dédiée au matériel de bricolage, de jardinage et de matériel pour l'événementiel. Enfin, Bouge ta salle propose d'optimiser l'utilisation de salles de réunion d'entreprise en les proposant à la location. Parmi les ambassadeurs du Village by CA Morbihan qui ont participé au comité de sélection, on note le Crédit Agricole, Norac Foods ou encore Eure-den. Depuis sa création en 2018, le Village by CA Morbihan a accompagné une cinquantaine d'entreprises.

**Marc
Feldman**
directeur
Orchestre national
de Bretagne



Soirée de gala ONB

Les Chefs en scène



Par Sarah Sedraoui

Reportée l'année dernière en raison du contexte social autour de la réforme des retraites, le gala de charité revient sur le devant de la scène. Organisé au Couvent des Jacobins le 9 février par l'Orchestre national de Bretagne (ONB), en partenariat avec l'école Ferrandi Paris Campus de Rennes et quatre chefs étoilés, l'évènement promet rêves et paillettes. Avec un objectif : mettre en avant le mécénat, grand levier pour l'ONB. À la découverte des coulisses de cet évènement avec Marc Feldman, directeur de l'Orchestre.

Les principaux acteurs de la soirée



ONB

Marc Feldman

administrateur général de l'Orchestre national de Bretagne

Cécile Baudouin

chargée de mécénat de l'Orchestre national de Bretagne



Quatre chefs

Ronan Kervarrec

Maison Ronan Kervarrec - Le Saison



Julien Lemarié

IMA



Sylvain Guillemot

Auberge du Pont d'Acigné



Mathias Narcissot

Pâtisserie Mathias Narcissot La Haute Gourmandise



École Ferrandi Paris Campus de Rennes

Estelle Fequet

directrice de l'école

Guillaume Portier

enseignant cuisine

Régis Ferey

enseignant formateur pâtisserie

Thomas Pasquereau

enseignant cuisine

Qu'est-il prévu pour cette soirée du 9 février ?

Marc Feldman : Premier gala de l'Orchestre national de Bretagne (ONB), ce sera un évènement qui marque la vie de l'Orchestre et relate son histoire, qui l'on est, qui l'on va devenir et tout le côté éclectique, voyageur et imaginaire de notre structure. Côté musical, cela s'appelle *Ravel à Manhattan* : les maîtres d'hier, Ravel et Gershwin, côtoieront la nouvelle génération d'aujourd'hui avec Jessie Montgomery et Samuel Strouk. Ce que nous voulons marquer, sont les nombreux échanges passés et actuels entre la France et l'Amérique. Au-delà de l'aspect artistique, c'est un évènement qui a pour ambition de rapprocher, pour la première fois à Rennes, la musique symphonique et la gastronomie autour de l'excellence.

Parlons chiffres.

MF : C'est un évènement ouvert au grand public : individuels et entreprises. Le prix du billet concert + cocktail est à 50 €. À cela s'ajoutent 150 € pour le dîner. L'ONB propose aux entreprises d'être mécènes de la soirée par le biais d'achat de table, 10 ou 6 personnes, incluant une part déductible.

L'idée est que le profit de cette soirée soutienne les projets de l'Orchestre, dont le projet Ponant principalement (initié en 2018, le projet Ponant est un projet de programmation artistique sensibilisant le public à l'environnement par le biais de la musique, ndlr). Les entreprises sont aussi amenées à acheter des tables avec un don supplémentaire, c'est déjà le cas pour beaucoup d'entre elles : la Banque Populaire Grand Ouest ; le groupe Kermarrec ; Rennes Enchères ; LactalisFoodservice ; Enthéos ; Galapagos ; MBA Mutuelle.

L'objectif est de pouvoir recueillir autour de 40 000 euros de dons. 1 000 personnes sont attendues pour le concert avec entracte et 200 pour le dîner. Nous avons d'ailleurs bien vu que les spectateurs qui réservent cette soirée ne sont pas des spectateurs habituels ; nous nous adressons au grand public, ce qui est important pour nous.

Pourquoi un tel évènement ?

MF : C'est une soirée de bienfaisance pour l'Orchestre, où nous échangeons avec nos mécènes. L'ambition de cette soirée est vraiment de rassembler plusieurs acteurs économiques de la vie rennaise et même au-delà. Pouvoir créer un cercle avec les entreprises mécènes, mais aussi avec

des particuliers qui souhaitent soutenir l'Orchestre et s'engager dans notre programme et nos projets. À travers certaines créations musicales, on sensibilise aussi le spectateur à différents enjeux, c'est une des empreintes de notre orchestre. La première édition annulée était d'ailleurs autour des enjeux environnementaux (Les Chants du vivant, ndlr).

Je me fais aussi plaisir avec ce gala car je suis né à Brooklyn et je vis en Bretagne, c'est un peu Brooklyn-Breizh comme soirée. Cet évènement permet aussi de faire vivre l'écosystème rennais en une soirée dont notamment, Aurélie Denais, sommelière ; Fleurs Etc (place des Lices) ; Angau & Co, traiteur qui fera le lien entre l'école, les chefs et l'ONB.

J'espère que cela donnera d'autres idées pour des évènements plus ponctuels. Peut-être organiser un gala tel que celui-ci tous les deux ans ?



Quel parallèle avec la gastronomie et la pâtisserie ?

MF : Pour organiser une belle soirée de levée de fonds, il faut des partenaires de qualité, d'où notre relation avec l'école Ferrandi puisque nous sommes aussi très attachés à la transmission.

C'est l'occasion pour les étudiants de mettre en pratique dans le cadre d'un évènement grand public leur apprentissage avec l'opportunité de réaliser des menus signés par de grands chefs étoilés. Le parallèle entre la gastronomie et l'art ne date pas d'hier. Je pense que cela date de pratiquement le début de l'humanité, la gastronomie est aussi un art. Il faut beaucoup d'excellence et de technique comme la grande musique classique. On retrouve d'ailleurs des mots dans la musique et dans la cuisine, notamment « chefs ». ■■■



©Studio Cariffo

Bonus :

Votre rêve un peu fou ?

Ouvrir un café Brooklyn-Breizh ! Plus sérieusement, mon rêve pour l'Orchestre serait d'avoir une nouvelle salle de travail dans les années à venir et que l'Orchestre obtienne vraiment la reconnaissance du travail qui a été accompli.

Une musique à conseiller ?

Un compositeur estonien à découvrir, Ülo Krigul. Mais je conseille surtout d'écouter des musiques d'aujourd'hui et de les découvrir, d'être curieux et ne pas rester dans le passé.

Dans le thème de la soirée, un plat ou un dessert préféré ?

Si je devais en choisir un, ce serait un sashimi de Saint-Jacques aux truffes, simple avec un petit filet d'huile de noix, c'est très bon et c'est de saison.

Une activité pour vous changer les idées ?

J'aime beaucoup la plongée sous-marine.

Un mantra ?

C'est quelque chose d'actuel, malheureusement. Une phrase qui me revient souvent en tête : « *Cela sera notre réponse à la violence : faire de la musique encore plus intensément, de manière encore plus belle et plus fidèlement encore.* »

Comment vit l'Orchestre au-delà des mécènes ?

MF : Au-delà des mécènes, nous avons l'aide de la Région Bretagne, de la ville de Rennes, de l'État et de Rennes métropole. Il faut ajouter à cela, l'aide des Départements Ille-et-Vilaine et Morbihan. En tout, cela représente près de 4,5 millions d'euros par an, pour un budget total d'environ 5,6 millions d'euros par an. Les ressources propres de l'Orchestre comprennent la billetterie, la vente de concert et le soutien des mécènes.

Nous revenons progressivement à notre budget anté-Covid. Nous affichons de nouveau complet dans nos salles depuis la rentrée. C'est une bonne nouvelle pour le spectacle vivant : près de 60 000 spectateurs à l'année en Bretagne, dont 26 000 à Rennes. Notre métier est en mutation, nous souhaitons que le public qui vient nous voir représente la société actuelle. Je ne souhaite pas « attirer » tout le monde, ce n'est pas le but, mais l'idée est tout de même d'avoir un public hétéroclite de génération, de catégories sociales, issu de la diversité. Nous faisons d'ailleurs un travail avec les étudiants là-dessus.

Notre nouveau directeur musical, Nicolas Ellis, vient d'être nommé par nos tutelles pour un mandat de 4 ans. Il apportera une nouvelle jeunesse à l'Orchestre du haut de ses 32 ans.

Le mécénat est-il primordial pour l'ONB ?

MF : Le mécénat s'organise avec nos clubs de mécènes, dont Symphonia et Concerto, avec très peu de turnover. Nous avons une moyenne de plus de 300 000 euros chaque année pour 25 à 28 mécènes entreprises selon les années. Cela représente entre 5 à 7 % de notre budget annuel. C'est important car nous sommes dans le palmarès des orchestres et opéras de France à ce niveau. Cela est comparable facilement par rapport à l'Opéra de Paris ou d'autres grands orchestres qui lèvent bien sûr beaucoup plus d'argent mais leur budget est aussi beaucoup plus grand.

Notre mécénat s'organise surtout avec des rencontres assez régulières. Les mécènes sont très actifs dans la vie de l'Orchestre et veulent comprendre comment notre métier fonctionne.

Les partenaires ont dit :



Estelle Fequet

directrice de l'école

Nous proposons trois grandes activités à l'École Ferrandi - Campus de Rennes : hôtellerie-restauration ; commerce vente distribution et tertiaire. Cet événement va donner un coup de projecteur et de la perspective sur ces formations, je n'ai pas hésité avant d'accepter.

Dans les valeurs de l'école, il y a l'ouverture sur les autres et l'ouverture sur le monde, et cela rejoint celles portées par cet événement et l'ONB de manière plus large. C'est important d'être toujours dans la transversalité.

Mathias Narcissot

Pâtisserie Mathias Narcissot La Haute Gourmandise

Je suis souvent à la recherche de nouveaux projets, cela permet de s'enrichir. Quand on m'a proposé ce défi j'ai tout de suite accepté ! C'est intéressant de pouvoir sortir de nos laboratoires et de se confronter à un univers que l'on ne connaît pas. Quelque part, nous faisons de la musique en partageant des émotions culinaires. L'art cela s'écoute et cela se mange.

Ce sera à nous d'être à la hauteur du concert. Pour les jeunes de Ferrandi, cela va leur permettre de profiter d'une expérience solide : en pâtisserie surtout, on peut mettre un gâteau en valeur différemment et avec plein de structures. En tant que professionnels, nous apportons notre expérience et notre vécu aux élèves.

Régis Ferey

enseignant formateur pâtisserie

Chaque chef va proposer des plats auxquels il a déjà commencé à réfléchir et à travailler autour du mélange américain et breton. Idem en pâtisserie. Cela promet des échanges culturels à tous les niveaux, aussi bien dans le plat que dans la musique. Ils sont de Rennes et ils sont reconnus dans leur milieu. De plus, ils ont aussi la philosophie qui nous anime tous autour du partage de l'art et du bien manger.

Près de 24 élèves seront concernés pour effectuer tous les plats servis pendant la soirée, sans compter les autres élèves qui vont aider en salle, préparer le cocktail... Cela va solliciter pratiquement toute l'école, soit 260 élèves au total. Il y aura d'abord une restitution des chefs avec les élèves, puis ils participent à la réalisation des plats créés spécialement pour l'occasion.

Pour le final, nous préparons aussi une tombola. L'idée est de créer avec les élèves une œuvre en chocolat, plus d'une semaine de travail. Les spectateurs sont invités à participer à cette tombola en achetant des tickets. Le gagnant aura quelques kilos de chocolat à ramener chez soi. L'année dernière, l'œuvre prévue pesait près de 15 kg et mesurait 50 centimètres !






**Me Thomas
Manhes**
avocat

Exercer une activité commerciale sur le domaine public Un univers impitoyable

Par Maître **Thomas Manhes**, avocat au barreau de Rennes

« Ton univers impitoyable »...  ça y est, vous l'avez dans la tête^[1] ? Eh bien, la communauté commerçante traitant avec des collectivités publiques aussi ! Car exercer une activité commerciale sur le domaine public a son lot de particularités. Installer un kiosque ou autre camion ambulancier aux abords d'une plage ou sur le trottoir d'une ville, pour de la restauration, de la location ou tout autre service : les cas sont légions et les activités multiples. Alors, dans quelle mesure les droits commerciaux sont susceptibles de différer de celles et ceux traitant avec un bailleur privé ?

Domaine public : malheur à celui qui n'a pas compris

Trottoir, place, plage, forêt, aérodrome, port, un espace donné peut être naturellement de la propriété^[2] de collectivités publiques, notamment des communes ou de leurs groupements^[3]. Ces propriétés ne sont pas toutes logées à la même enseigne.

En premier lieu, certaines relèvent de leur **domaine public**. Elles bénéficient ainsi d'une **protection particulière**, soit qu'elles soient affectées à l'usage direct du public, soit qu'elles soient affectées à un service public doublé d'un aménagement indispensable à son exécution^[4]. Il peut aussi s'agir du domaine public ferroviaire^[5] ou fluvial^[6], ainsi déterminé par la loi, par exemple. Dans tous les cas, le domaine public est insaisissable^[7], incessible et imprescriptible^[8]. Au reste, le titre permettant son occupation est nécessairement précaire et révocable^[9]. On y conclut des conventions d'occupation domaniales contre le paiement d'une redevance. Depuis **2014**, on y autorise la constitution de **fonds de commerce**, sous conditions.

En second lieu, certaines propriétés relèvent de leur **domaine privé**. Sa définition est résiduelle : tout ce qui ne relève pas du domaine public^[10]. Le domaine privé ne bénéficie pas, quant à lui, de protection particulière. Les collectivités publiques le gèrent selon les règles de droit commun et peuvent notamment conclure des contrats de droit privé tels qu'un bail commercial^[11], ou encore un bail professionnel, voire le céder.

Enfin, précision doit être faite qu'un bien relevant du domaine public peut faire l'objet d'un **déclassement**^[12]. Il sera alors versé dans le domaine privé de la collectivité publique. C'est notamment possible lorsque cette dernière constate, puis décide que le bien n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public.

Problème : distinguer ce qui relève du domaine public et du domaine privé n'est parfois pas chose aisée (même pour un juriste aguerri). Une étude sur l'antériorité du bien peut s'avérer nécessaire, un **risque de confusion** existe et des erreurs sont commises, tel ce « *bail commercial* » conclut pour la gestion d'un village-vacances incluant notamment des missions de préparation de repas scolaires^[13]. Le juge administratif refusera en pareil cas l'application du régime protecteur des baux commerciaux en cas d'éviction.

Problème : distinguer ce qui relève du domaine public et du domaine privé n'est parfois pas chose aisée (même pour un juriste aguerri).

Convention d'occupation domaniale et fonds de commerce : sous ton soleil implacable

Commençons par étudier – Daaallas 🎵 - le cas de la personne se sachant occuper le domaine public, mais doutant de pouvoir valoriser un fonds.

On le sait, « *un fonds de commerce peut être exploité sur le domaine public sous réserve de l'existence d'une clientèle propre* »^[14]. Mais ces dispositions ne sont applicables qu'aux contrats d'occupation qui sont postérieurs à ce texte adopté en 2014^[15].

À titre d'illustration, à Cannes, une commerçante ayant édifié un kiosque à glaces en 1979 en a fait les frais^[16]. Plus localement, il en est allé de même s'agissant d'une société exploitant un atelier de matériaux d'isolation et de calorifugeage pour la pêche, sur le port de Lorient^[17]. Seule consolation, interprétant la portée du verbe « *pouvoir* » mentionné au texte, le juge précise que depuis 2014, il n'est, pour autant, pas possible d'écarter la possibilité de constituer un fonds de commerce dans un contrat d'occupation domaniale^[18].

Vigilance néanmoins : cela ne signifie pas pour autant qu'une indemnité d'éviction puisse être allouée à l'issue du contrat^[19] : la collectivité publique s'en trouve déchargée au titre des dispositions du Code de commerce^[20]. Les droits attachés à la propriété du fonds ne s'exercent ainsi qu'à l'égard d'un éventuel repreneur de l'activité.

La prudence doit alors conduire à vérifier la date de conclusion de la convention. Puis, pourquoi pas, négocier avec la collectivité publique un avenant à la convention initiale en vue de convenir de l'établissement d'un fonds et, par la suite, sécuriser, un peu, le patrimoine commercial.

Bail commercial sur le domaine public : tu ne connais pas la pitié

Autre cas de figure – impitoyaaable 🎵 : les parties au contrat ignorent occuper le domaine public, ou pire, concluent au droit de celui-ci un bail commercial en connaissance de cause.

Or, le principe est clair : un bail commercial ne peut pas être conclu sur le domaine public. La sanction l'est tout autant : un tel contrat est soit requalifié en convention précaire par le juge administratif^[21], soit annulé par le juge judiciaire^[22]. Et la déconvenue peut être sévère, à l'image d'un contrat intitulé « bail commercial » portant sur l'exploitation du bar-restaurant d'un aérodrome, domaine public s'il en est. La résiliation du « bail » n'ouvre pas particulièrement droit à indemnité^[23] et surtout, à indemnité d'éviction au titre de la perte du fonds de commerce^[24]. Plus proche de chez nous, au Pouliguen, une société a amèrement dû renoncer à un bail commercial pour une activité de location de cabines et de tentes sur la plage du Nau, pour se faire entendre qu'il disposait en réalité d'un titre précaire^[25].

Aussi, quelques précautions s'imposent avant de signer un bail commercial avec une collectivité publique. Tout d'abord, il conviendra de confirmer la qualité du domaine et de s'assurer d'un éventuel déclassement du domaine public, voire l'anticiper avant la conclusion du contrat. Ensuite, il peut être utile de préciser explicitement dans le corps du contrat les raisons pour lesquelles le régime de la convention précaire est écarté. Au reste, les situations à risque peuvent se régulariser amiablement en prévoyant la résiliation du titre douteux, un déclassement, puis la conclusion d'un bail commercial *new look*. Et ce sera... le Texas ! 🎵

^[1] Claude J. Bobin, *Dallas, L'odyssée des Ewing du Texas*, Éditions Le Manuscrit, août 2007.

^[2] Art. L1 et L. 21111-1 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P)

^[3] Art. L1 et L. 21111-1 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P)

^[4] Art. L. 2111-1 CG3P

^[5] Art. 2211-15 CG3P

^[6] Art. L. 2211-7 CG3P

^[7] Art. L. 2311-1 CG3P

^[8] Art. L. 3111-1 CG3P

^[9] Art. L. 2122-2 CG3P

^[10] Hors les cas déterminés par les textes, tels que les bureaux (art. L. 2211-1 CG3P)

ou les forêts domaniales (art. L. 2212-1 CG3P), par exemple.

^[11] Art. 145-2 du Code de commerce

^[12] Art. L. 2141-1 CG3P

^[13] TA Grenoble, 12 mars 2014 : n° 1206529.

^[14] Art. 2124-32-1 sqq CG3P. Attention, le texte ne s'applique pas sur le domaine public naturel.

^[15] CE, 24 nov. 2014 : n° 352402, Lebon.

^[16] TA Nice, 3 oct. 2023 : n° 2004897.

^[17] CAA Nantes, 27 oct. 2015 :

n° 13NT02462.

^[18] CE, 11 mars 2022 : n° 453440

^[19] TA Marseille, 16 févr. 2023 : n° 2010104.

^[20] *A contrario*, une indemnité d'éviction

est bien due par la collectivité lorsque le bail commercial est conclu sur le domaine privé (art. L. 145-26 Code de commerce).

^[21] CE, 24 nov. 2014 : n°352402, Lebon.

^[22] Cass., 13 nov. 2007, n°06-15.995, s'agissant de la concession du chantier naval de Calvi.

^[23] Sauf dans le cas où le commerçant a été laissé dans la croyance de pouvoir bénéficier du régime des baux commerciaux, mais l'indemnité est souvent modique - TA Caen, 1^{re}, 23 juin 2023, n° 2101312 (3000 €).

^[24] CAA Marseille, 21 avr. 2023 :

n° 21MA03573.

^[25] CAA Nantes, 17 déc. 2021 : n°19NT03664.



Nuits
de la lecture
en Bretagne

420 événements pour le plaisir de lire

Organisées pour la troisième année consécutive par le Centre national du livre (CNL), les Nuits de la lecture reviennent du 18 au 21 janvier, partout en France. Cette 8^e édition, parrainée par la philosophe Claire Marin et le chorégraphe Angelin Preljocaj, s'articulera autour du thème du corps pour faire écho aux Jeux Olympiques. En Bretagne, ce sont près de 420 événements qui rythmeront ces quatre jours dédiés au plaisir de lire. Petite liste non exhaustive.

En **Ille-et-Vilaine**, les participants pourront, par exemple, profiter d'un atelier "Écrire et dire" autour du corps proposé par Si Carlota, slameuse rennaise, à la bibliothèque de Saint-Aubin-d'Aubigné, ou encore, à Saint-Marc-le-Blanc, le duo Albaricate proposera un concert consacré à Anne Sylvestre en langue des signes française et chanson acoustique. À Rennes, Les Champs Libres accueilleront l'illustrateur et designer plasticien Valérian Henry pour une expérience autour du Far West.

Dans le **Morbihan**, Carnac vivre au rythme d'un jeu d'énigme géant. La librairie vannetaise Le silence de la mer animera une soirée spéciale. Et l'artiste Marie Baldet partagera sa pratique des monotypes lors d'un atelier à la médiathèque d'Erdeven.

Dans les **Côtes d'Armor**, il sera possible de suivre un parcours de déambulation nocturne ponctué d'histoires dans la ville de Guingamp.

Dans le **Finistère**, la crèche multi-accueil Les Mésanges de Dirinon organisera un mini-salon du livre avec des temps d'histoires contées sur le thème du corps et une rencontre avec deux autrices jeunes.

Découvrez tout le programme sur le site internet www.nuitsdelalecture.fr

Le corps

Nuits de la lecture

18 —
21 janvier
2024

www.nuitsdelalecture.fr

MINISTÈRE DE LA CULTURE

CNL

pass culture RATP fondation la chemise pour la lecture Ue Snc Lf SDGL (BNF)

LE FIGARO Le Point PSYCHOLOGIES TRAMFUGA YVES ROYNDRE radiofrance france-tv

Galerie l'Antre Temps

Des animaux de tout poil

Par Gwénaëlle de Carné

Pour la 16^e édition de l'exposition *Léon/Noël* dans sa galerie atelier L'Antre Temps à **Rennes**, du 9 janvier au 16 février, Constance Villeroy fait la part belle aux animaux de tout poil. Sont à l'honneur toutes les formes d'expression : papier découpé, gravure, dessin, sculpture, moulage, cyanotype, monotype et sur tous supports : tissu, coquillages, papier, céramique, vertèbres de dauphin...



Tête de lièvre, sculpture de Claire du Jonchay

Baleine à bosse, aquarelle de Mathieu Hascoët



Claire du Jonchay est habile à faire vivre les animaux qu'elle façonne dans la terre, d'une touche vigoureuse pour restituer poils ou plumes. Avec le temps, le souci de réalisme a laissé place à la beauté de la matière. Claire « travaille dans la vitesse pour imprimer de l'énergie à chacun de ses gestes. De cette vitesse naissent l'intensité du mouvement et la présence animale », comme ce cerf au mufle humide entre autres. La patine, les pigments et la cire ajoutent à la vérité.

Galerie l'Antre Temps

45 rue de la Parcheminerie à Rennes.
Du 9 janvier au 16 février 2024,
mardi et mercredi de 11 heures à 17 h 30,
jeudi et vendredi de 12 heures
à 18 h 30, samedi de 15 heures à 18 h 30.



Raie mouchetée, cyanotype de l'Atelier Kraft

©DR

Mathieu Hascoët compose de délicates aquatintes tirées en quinze exemplaires : le dessin est incisé sur une plaque de zinc recouverte d'un vernis, puis plongée dans un bain d'acide pour creuser les lignes. Mathieu épure les formes pour donner de l'expression et du mouvement comme pour cette baleine à bosse aux accents cubistes.

L'Atelier Kraft à Rennes réalise des cyanotypes, technique inventée en 1842 par John Hershel : de l'eau, du soleil et une solution photosensible à base de sels ferriques pour révéler des images d'un beau bleu cyan. Raies mouchetées et tortues marines sont du plus bel effet.

Christine Monnet dessine des poissons, des oiseaux à l'encre de Chine sur des coquillages ou des pinces de homard. Elle procède point par point en variant l'épaisseur pour créer ombre et lumière. Avec une patience infinie et une finesse extrême.

Seb Thomazo pratique le gyotaku. Venu du Japon, cet art consiste à relever l'empreinte d'un poisson sur un voile de soie pour immortaliser sa pêche. Tout en s'attachant à restituer le mouvement. L'œil du poisson est peint au pinceau. C'est la touche finale pour lui redonner vie !

Elisa Granowska travaille en volume : personnages et décors en papier mâché et pâte à modeler, pris en photo et retravaillés sur ordinateur pour illustrer ses livres comme *Pierre et le Loup* en 2022. Elle expose les originaux : des petites scènes en volume très colorées : une chouette perchée sur une branche, un coq et une poule devisant gaiement, un ours malicieux.

Céramiste, **Nolwen Bruneau** réalise au tour des pièces en porcelaine. Elle recourt au moulage quand elle détourne avec humour des statuettes pour les métamorphoser en créatures hybrides. L'animal y est roi : chien, hippopotame, cerfs, pour animer tasses ou porte-savons à la belle glaçure bleue.

Au gré de ses balades, **Lara Blanchard** amasse de petits trésors - papillons, insectes - qu'elle observe et dessine. « *De ces traces graphiques naîtront des objets textiles et des gravures qui recomposeront une mémoire ancestrale.* » Sur le lin teint au thé, elle compose ses paysages oniriques et ses « âmes animales » : des estampes sur lesquelles se détachent de fines silhouettes bleutées portant un masque d'animal brodé en couleurs.

Illustratrice de livres pour enfants, **Laëtitia Percheron** façonne de minuscules créatures tout droit sorties des contrées de l'imaginaire. On ne voit d'elles que leurs yeux expressifs. À chacun d'imaginer leur histoire !

Coquillage et encre de Chine, Christine Monnet



©DR

Imoca Les P'tits Doudous

« Ce projet nous fait entrer dans la cour des grands »

Le skipper Armel Tripon et l'association bretonne Les P'tits Doudous ont annoncé en septembre le lancement de la construction de leur Imoca en carbone réemployé. Un peu plus de trois mois après le début des opérations, la coque est cuite et la fabrication du pont s'apprête à débiter ; des étapes que suit attentivement Nolwenn Febvre, fondatrice des P'tits Doudous.



Armel Tripon est le parrain de l'association Les P'tits Doudous, un réseau de 130 associations de professionnels de santé, créé en 2011 par Nolwenn Febvre, une infirmière anesthésiste du CHU de Rennes, avec pour objectif d'accompagner et rassurer les enfants opérés - et leurs parents - grâce, notamment, à des dons de doudous.

De leur rencontre est née l'idée d'un Imoca, un voilier de course au large destiné

à défendre ses chances et leurs valeurs sur tous les océans du globe. À Malville, près de Nantes, chez Duqueine Atlantique, les différentes étapes de fabrication de l'Imoca en matériaux encore jamais employés, des fibres de carbone déclassées et du titane récupéré dans les blocs opératoires pour les pièces d'accastillage, s'enchaînent dans un ordre méthodique, au cœur d'un bâtiment construit spécialement pour ce bateau.

Des effets positifs auprès des associations et des soignants

La mise en œuvre du bateau avance sous les yeux d'un collectif mobilisé regroupant le marin Armel Tripon, des architectes, des ingénieurs et des techniciens. La concrétisation de ce projet a aussi des répercussions positives sur l'association dont il porte les couleurs. « Je ressens déjà sur le terrain les effets bénéfiques de la construction de l'Imoca, que ce soit au niveau des associations locales ou de l'association nationale, confirme Nolwenn Febvre, présidente et fondatrice de l'association nationale.



Ce projet ambitieux nous donne une légitimité et nous fait entrer dans la cour des grandes associations. Ce bateau nous assure la visibilité qui nous permet d'accéder à ce statut qui nous permet de convaincre de nouveaux mécènes. Tout ce qui se passe autour de ce projet est vertueux pour l'association et pour les soignants. Les P'tits Doudous, c'est plus de 120 000 enfants accompagnés par an et quelque 1 500 soignants engagés.



ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

E-mail : annoncelegale@7jours.fr / Plateforme : <https://annoncelegale.7jours.fr>

7JOURS L'ÉCO DE LA BRETAGNE, magazine d'informations économiques habilité à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de l'Ille-et-Vilaine. Le site 7jours.fr est également habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales et judiciaires pour le département de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département de l'Ille-et-Vilaine.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

APPARTEMENT T2 EN REZ-DE-JARDIN ET DEUX PLACES DE PARKING

Devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Rennes
Cité Judiciaire, 7 rue Pierre Abélard, 35000 Rennes

JEUDI 22 FÉVRIER 2024 À 10 HEURES

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques en un seul lot, au plus offrant et dernier enchérisseur, d'un appartement de type 2 dans un ensemble immobilier et deux places de parking :

COMMUNE DE BREAL SOUS MONTFORT (35310)

33 B rue de Montfort, Lots n°14, n°42, et n°43

comprenant :

Appartement (lot n°14) :

une entrée/couloir, une salle d'eau, un WC, une chambre, un séjour/cuisine aménagée.

A l'extérieur :

Un jardin clos avec pelouse et terrasse dallée,

Deux places de parking à l'extérieur des bâtiments (lots n°42 et 43)

Superficie LOI CARREZ: 47,82 m² - OCCUPE

Ensemble immobilier figurant au cadastre sous les références :

Section : AS - N° 109 - Lieu-dit : Rue de Monfort - Nature : Bâti et non Bâti - Contenance : **27 a 39 ca**

Section : AS - N° 112 - Lieu-dit : Rue de Monfort - Nature : Non Bâti - Contenance : **07 a 95 ca**

Total : 35 a 34 ca

MISE A PRIX : 50 000 €

Cinquante mille euros (outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau du Tribunal Judiciaire du lieu de la vente, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix de l'adjudication.

LES VISITES AURONT LIEU LE JEUDI 8 FÉVRIER 2024 DE 14 H À 15 H SUR PLACE, SANS RENDEZ-VOUS

Le cahier des conditions de vente peut être consulté :

- au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Rennes sous le numéro RG 23/00017

- au Cabinet de Monsieur le Bâtonnier CRESSARD, Avocat au Barreau de Rennes, 1 rue de l'Alma, 35000 RENNES, Téléphone : 02 23 40 40 15.

- Site internet : <https://www.cressardetlegoff.com/>

L237J13159



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

MAISON A USAGE D'HABITATION AVEC GARAGE ET JARDIN

Devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Saint-Malo
49 avenue Aristide Briand - 35417 ST-MALO

MERCREDI 21 FÉVRIER 2024 À 14 HEURES

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques en un seul lot, au plus offrant et dernier enchérisseur, d'une maison à usage d'habitation avec garage et jardin sise :

COMMUNE DE PLÈINE-FOUGERES (35610) 10 ALLÉE DES LILAS

comprenant :

- A l'intérieur

au rez-de-chaussée : une entrée, un W.C., un séjour, une cuisine, une véranda,

à mi-palier : quatre chambres, un bureau, un couloir, une salle de bains,

un étage, et un garage avec une porte de communication sur l'extérieur,

- A l'extérieur

un garage extérieur sans communication avec la maison d'habitation,

un jardin au sud de la propriété, et un cabanon

Superficie Loi CARREZ: 112,810 m² - OCCUPE

figurant au cadastre sous les références :

Section : AD

N° : 190

Lieu-dit : 10 Allée des Lilas (35610)

Nature : Bâti

Contenance Total : 4a 98ca

MISE A PRIX : 50 000 €

Cinquante mille euros (outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau du Tribunal Judiciaire du lieu de la vente, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix de l'adjudication.

LES VISITES AURONT LIEU LE JEUDI 1^{ER} FÉVRIER 2024 DE 14 H À 15 H SUR PLACE, SANS RENDEZ-VOUS

Le cahier des conditions de vente peut être consulté :

au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Saint-Malo sous le numéro RG 22/00019

au Cabinet de Monsieur le Bâtonnier CRESSARD, Avocat au Barreau de Rennes, 1 rue de l'Alma, 35000 RENNES, Téléphone : 02 23 40 40 15 et sur le site internet <https://www.cressardetlegoff.com/>

L237J12658

LE SITE WEB **7JOURS.FR** EST HABILITÉ POUR LES ANNONCES LÉGALES DU DÉPARTEMENT DE L'ILLE-ET-VILAINE (35) ET DU MORBIHAN (56)

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

KYC infogreffe

La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.



Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme



Fraude et compliance



Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

CONVERSION REDRESSEMENT JUDICIAIRE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 04 janvier 2024)

SARL YLM, la Petite Rossignolais, 35500 la Chapelle-Erbrée, RCS RENNES 508 491 206, RM 508 491 206. Prêt à porter enfants. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes.

13501557452412-2023J00286

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF AUTORISANT LA REPRISE DES POURSUITES INDIVIDUELLES

(Jugement du 18 décembre 2023)

SAS BRETAGNE BATIMENT CONSTRUCTION (B.B.C.), 6 Rue de la Plaine, Zone Artisanale des 3 Prés, 35890 Laille, RCS RENNES 830 029 559, RM 830 029 559. Couverture Zinguerie.

13501557452467-2018J00355

GRALL Elouen, 4 Hameau le Tronchay, 35250 Saint-Sulpice la Forêt. Réparation De Vehicules.

13501557452527-2020J00182

CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

(Jugement du 18 décembre 2023)

SARL EL TEATRO, 3 Rue Saint-Guillaume, 35000 Rennes, RCS RENNES 477 729 370. Restauration, bar de nuit, discothèque.

13501557452415-2022J00350

RODRIGUES Carlos, 6 Chemin de Morgan, 35740 Pace, RM 453 037 616. Metallerie, Serrurerie.

13501557452538-2021J00185

ARRÊT DE LA CESSION TOTALE

(Jugement du 03 janvier 2024)

SARL YLM, la Petite Rossignolais, 35500 la Chapelle-Erbrée, RCS RENNES 508 491 206, RM 508 491 206. Prêt à porter enfants. Arrête la cession totale de la SARL YLM au profit de la société SAS NEWORCH, 200 avenue des Tamaris, ZAC Saint-Antoine, 34130 SAINT-AUNES inscrite au RCS de Montpellier sous le numéro 882 808 587. Date d'entrée en jouissance le 4 janvier 2024 à 0H00.

13501557452409-2023J00286

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 18 décembre 2023)

SAS LE NOMBRE D'OR, 8 a Rue du Pâtis Tatelin, Antipolis Ii, 35000 Rennes, RCS RENNES 311 596 258. Maîtrise d'oeuvre.

13501557452397-2012J00466

SARL HERVE DECO, 2 Rue des Grands Champs, Zone Artisanale des 3 Prés, 35890 Lailé, RCS RENNES 491 160 644, RM 491 160 644. Peinture revêtement de sols.

13501557452403-2017J00390

SARL AB SERVICES, 16 Rue d'Ouessant, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 492 073 424, RM 492 073 424. Plomberie.

13501557452406-2019J00376

SARL CARRELAGES CHAABI, STE EN LIQUIDATION, 8 Rue Helmut Newton, 35690 Acigné, RCS RENNES 520 234 592. Carrelage.

13501557452418-2021J00085

SAS Optimisation. Formation. Réorganisation. Intervention. Stratégie (OFRIS), 14 la Petite Sadouve, 35580 Guichen, RCS RENNES 533 709 036. Conseil.

13501557452421-2023J00105

SARL BAIDOU.RAVALEMENT, SOCIETE EN LIQUIDATION, 14 Rue Adèle Denys, 35230 Saint-Erblon, RCS RENNES 537 806 333. Travaux de ravalement.

13501557452424-2022J00259

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 18 décembre 2023)

SARL SOL'ELEC SYSTEM, le Clos de la Grée, 35660 Langon, RCS RENNES 520 020 975. Négoce en gros, demi-gros et détail de matériels et équipements d'installations électriques et solaires.

13501557452427-2014J00178

SARL 4M SOLS (4M SOLS), 36 Rue des Veyettes, 35000 Rennes, RCS RENNES 539 977 546, RM 539 977 546. Traitement de sol.

13501557452430-2023J00258

SARL LPF, 3 Allée de la Guérinière, 35000 Rennes, RCS RENNES 790 155 667, RM 790 155 667. Façonnage, imprimerie.

13501557452433-2021J00121

SAS AU PALAIS DES VIANDES, 12 Boulevard de Grosly, 12 Bis, 35300 Fougères, RCS RENNES 790 263 743. Boucherie.

13501557452436-2017J00011

SARL KANDIL BATIMENT CONCEPT (KBC), 5 Place de Torigné, 35200 Rennes, RCS RENNES 791 711 690, RM 791 711 690. Maçonnerie gros-oeuvre.

13501557452439-2021J00160

SARL Real Energy, 12 Quai Duguay Trouin, Rennes, 35000 Rennes, RCS RENNES 803 937 218. Vente contrats d'abonnement au gaz, électricité, téléphonie et internet.

13501557452441-2022J00188

SARL ADC-CLAP, 21 la Belle Épine, 35320 Saulnières, RCS RENNES 804 638 518. Holding.

13501557452444-2023J00160

TORMOS Pierre-Charles, 30 Square du Grand Placis, 35700 Rennes, RCS RENNES 510 313 190, RM 510 313 190. Vente De Jeux.

13501557452447-2022J00081

SARL NAT'AËL, 10 Place de la République, 35380 Plélan-Le-Grand, RCS RENNES 812 306 504. Vente au détail, prêt à porter.

13501557452450-2022J00387

PELLERIN Dimitri, 31 Rue Nationale, 35235 Thorigné-Fouillard, RCS RENNES 753 987 254. Aide À Domicile.

13501557452453-2023J00086

SARL ATELIER MONSIEUR COTON, 4 Allée des Genêts, 35135 Chantepie, RCS RENNES 822 031 027, RM 822 031 027. Impression numérique sur support textile.

13501557452455-2023J00274

SARL PHA&CO, 76b Route Nationale, 35235 Thorigné Fouillard, RCS RENNES 824 081 566. Prise de participation.

13501557452458-2022J00005

SARL K9 conseil et services (K9CS), 11 Allée des Chardonnerets, 35140 Gosne, RCS RENNES 803 467 554. Conseil et formation.

13501557452461-2023J00008

SARL SOFIBOIS, 266 Rue de Fougères, - le Jean Bart - Apt 78, 35700 Rennes, RCS RENNES 819 339 474. Holding.

13501557452464-2022J00378

SAS EDANOF GOURMET ALMA, 1 Rue du Bosphore, Centre Commercial Alma, 35200 Rennes, RCS RENNES 833 801 509. Restauration.

13501557452470-2018J00300

POGHOSSIAN Lilith, 5 Rue Bernard Palissy, 35230 Saint-Armel, RCS RENNES 804 097 376, RM 804 097 376. Achat, Revente De Vehicules.

13501557452473-2023J00305

SARL JUNGLE PRISE, 1 Chemin de la Vigne, 35620 Teillac, RCS RENNES 835 162 710. Travaux forestiers.

13501557452476-2022J00338

ABONNEZ-VOUS !

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 18 décembre 2023)

SAS DEC INNOVATION, 6 le Chesnot de la Hayais, 35330 Saint-Séglin, RCS RENNES 837 555 523. Études techniques.

13501557452479-2022J00086

SARL Activ' Z e N, 4 Rue des Compagnons d'Emmaüs, 35300 Fougères, RCS RENNES 838 265 015. Activités sportives et d'éveil pour jeunes enfants.

13501557452482-2022J00153

SAS NUTRIPRESTA, 7 Allée de la Barrière, 35170 Bruz, RCS RENNES 838 308 005. Le conseil de santé au travers de l'alimentation.

13501557452485-2023J00277

SAS DB COULEURS, 3 Rue du Portail Vert, 35360 Montauban-De-Bretagne, RCS RENNES 839 871 126, RM 839 871 126. Peinture.

13501557452488-2022J00155

SARL AVEC, 45b Boulevard de la Liberté, 35000 Rennes, RCS RENNES 840 706 295. Conseil et agencement en boulangerie.

13501557452491-2023J00261

SAS CONCEPT WELLNESS, 24 Bellevue, Parc d'Activités Bellevue, 35140 Mézières-Sur-Couesnon, RCS RENNES 842 299 703. Conception d'Aménagement.

13501557452494-2023J00047

SARL FANETTE JULES, 14 Rue Châteaubriand, 35300 Fougères, RCS RENNES 844 049 262, RM 844 049 262. Achat vente Robde de mariée.

13501557452497-2023J00034

SAS KORTON, 7 Rue Raymond Duval, 35560 Bazouges-La-Pérouse, RCS RENNES 851 111 484. Diagnostics immobiliers.

13501557452500-2022J00224

Société coopérative d'intérêt collectif par actions simplifiée à capital variable SCIC SAS LA GRENOUILLE A GRANDE BOUCHE, 10 Chemin de la Haie Longue, 35230 Orgères, RCS RENNES 821 672 136. Restaurant.

13501557452503-2022J00037

SARL METALLERIE TANT QU'A FER, 6 Rue Henri Queffelec, Bâtiment C, 35170 Bruz, RCS RENNES 853 301 604, RM 853 301 604. Métallerie.

13501557452506-2022J00334

SAS RED'SOCCER, Rue Jean Monnet, Zone Artisanale de Briangaud, 35600 Redon, RCS RENNES 853 417 095. Complexe de loisir Indoor.

13501557452509-2022J00038

SAS CNCF, 22 Rue de Derval, 35390 Grand-Fougeray, RCS RENNES 491 141 693. Holding animatrice.

13501557452512-2023J00052

DEFEINGS Christophe, 13 Rue Victor Hugo, 35300 Fougères, RCS RENNES 431 890 672, RM 431 890 672. Boulangerie, Pâtisserie.

13501557452515-2022J00274

SAS SAVEURS PREMIUS, 20 Rue d'Isly Immeuble 3 Soleils, 35000 Rennes, RCS RENNES 888 615 408. Import-export vins,.

13501557452518-2023J00278

SARL KINSA HAIR SPA, 29 Rue de Léon, 35000 Rennes, RCS RENNES 889 302 592, RM 889 302 592. Institut de soins.

13501557452521-2023J00079

SAS CHICHE OU POIS CHICHE, 4 Grande Rue, 35470 Bain-De-Bretagne, RCS RENNES 889 520 409, RM 889 520 409. Café.

13501557452524-2022J00130

SARL DESTHETIQUE, 9 Rue Notre Dame, 35500 Vitré, RCS RENNES 892 747 759, RM 892 747 759. Institut de beauté.

13501557452529-2022J00236

SAS ARICOBLEU, 2 Square René Cassin, 35700 Rennes, RCS RENNES 894 414 549. Agence immobilière.

13501557452532-2022J00282

SARL BREIZH HYD, 36 Lieu-Dit le Leron, 35330 Combléssac, RCS RENNES 903 245 470, RM 903 245 470. Hydro-Dipping.

13501557452535-2023J00078

SARL EPICES DU MONDE, 109 la Villais-Cogllès, 35460 les Portes-du-Cogllais, RCS RENNES 912 078 318. Vente en ligne d'épices.

13501557452540-2023J00016

SARL LES 2 MIES, 1 Rue de la Libération, 35550 Lieuron, RCS RENNES 913 372 066. Boulangerie, pâtisseries.

13501557452543-2023J00157

SARL MULTIPHONE, 1 Rue de Domalain, Zone de la Baratière, Centre Commercial Intermarché, 35500 Vitré, RCS RENNES 479 043 226. Téléphonie, le multimédia.

13501557452400-2023J00181

WWW.7JOURS.FR

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Jugement du 4 janvier 2024

Résolution du plan de sauvegarde et ouverture du redressement judiciaire

SAS DAVIMAR, 39 Avenue Victor Hugo, 75016 Paris 16e Arrondissement, RCS PARIS 410 620 520. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Le Tribunal de commerce de PARIS, a prononcé en date du 04/01/2024, la résolution du plan de sauvegarde et ouvre le redressement judiciaire sous le numéro : P202400030, fixe la période d'observation à 6 mois, date de cessation des paiements le 11/12/2023, et a désigné : juge commissaire M. Laurent Caniard administrateur SELARL 2M ET ASSOCIES en la personne de Me Carole Martinez 22 rue de l'Arcade 75008 Paris, avec les pouvoirs d'assister, mandataire judiciaire SCP BTSG en la personne de Me Stéphane Gorrias 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine. Les déclarations de créances sont à déposer auprès du mandataire judiciaire dans le délai de deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

13501557455759-2011B02177

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY
Jugement du 28 février 2023 - Liquidation judiciaire

SAS HABITAT FRANCE, 70 Avenue Victor Hugo, 93300 Aubervilliers, RCS BOBIGNY 389 389 545. Commerce de détail de meubles. Jugement du tribunal de commerce de Bobigny en date du 28 décembre 2023 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2023J01786 désigne liquidateur SELARL Asteren prise en la personne de Me Axel Chuine 14/16 Rue de Lorraine 93000 Bobigny et Me Patrick LEGRAS de GRANDCOURT, 99 Rue Pierre SEMARD, 93000 BOBIGNY.

13501557216288-2008B00723

APPELS D'OFFRES / AVIS D'ENQUETE

PREFET D'ILLE-ET-VILAINE

2EME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de VERN-SUR-SEICHE
Demande de permis de construire
pour l'implantation
d'une centrale photovoltaïque au sol

Par arrêté préfectoral du 8 décembre 2023, une enquête publique est prescrite du jeudi 11 janvier 2024 (9h00) au vendredi 9 février 2024 (17h30) suite à la demande de permis de construire déposée par la Société TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE concernant un projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur une friche industrielle au sein du dépôt pétrolier (appartenant à la Société TotalEnergies) sur le territoire de la commune de Vern-sur-Seiche.

Le Préfet d'Ille-et-Vilaine est l'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis de construire et délivrer un arrêté de permis de construire assorti de prescriptions ou un refus.

Madame Michèle PHILIPPE, ingénieure en retraite, est désignée en qualité de commissaire-enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable sur support papier à la mairie de Vern-sur-Seiche, située 22 rue de Châteaubriant, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (hors jour férié et hors samedi matin) soit les lundis, mardis, mercredis, vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ainsi que le jeudi de 9h00 à 12h00, et sur le site internet de la préfecture : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>

Chacun pourra consigner ses observations sur le registre papier ou les adresser, pendant la même période, à l'attention de la commissaire-enquêtrice en précisant l'objet du courrier ou courriel : Enquête publique Centrale photovoltaïque Vern-sur-Seiche, soit par courrier à la mairie de Vern-sur-Seiche 22 rue de Châteaubriant 35770 Vern-sur-Seiche, soit par courriel à la préfecture d'Ille-et-Vilaine : pref-urbanisme-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

Les observations et propositions du public transmises par courrier électronique seront consultables sur le site de la Préfecture : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>

Les observations doivent être exprimées entre le jeudi 11 janvier 2024 (9h00) et le vendredi 9 février 2024 (17h30).

La commissaire-enquêtrice se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de Vern-sur-Seiche 22 rue de Châteaubriant aux dates suivantes :

- Jeudi 11 janvier 2024 de 9h00 à 11h00,
- Mercredi 24 janvier 2024 de 14h00 à 16h00,
- Vendredi 9 février 2024 de 15h30 à 17h30

Des informations peuvent être demandées auprès de la Société TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE, Direction de développement - Agence Grand Ouest - ZAC du Solet - 5 im-

passes de l'Espéranto - BP 80179 - 44802 Saint-Herblain Cédex, et précisément auprès du Chef de Projet Eolien et Photovoltaïque : M. Maxime Jeannin - mail : maxime.jeannin@totalenergies.com et téléphone : 07 64 57 35 69.

Une copie du rapport et des conclusions motivées est déposée à la mairie de Vern-sur-Seiche et à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à dater de la clôture de l'enquête.

Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur de la Direction des Collectivités territoriales et de la Citoyenneté
Jean-Michel CONAN

L237J13071

PREFET D'ILLE-ET-VILAINE

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Secrétariat général

Par arrêté préfectoral, le préfet informe les habitants des communes de IFFENDIC et BRETEL, BOISGERVILLY et QUE-DILLAC, qu'une consultation du public va être ouverte du lundi 5 février 2024 au mercredi 5 mars 2024 inclus, sur la demande présentée par la SARL SAM ENERGIES en vue d'obtenir l'enregistrement de l'extension de l'unité de méthanisation située lieu-dit « 4, Bouquidy » sur la commune de IFFENDIC.

Le dossier est consultable :
- à la mairie de IFFENDIC, aux heures suivantes :

- Lundi : 8h45-12h30 et 14h-17h30
- Mardi : 8h45-12h30, fermé l'après-midi
- Mercredi : 8h45-12h30 et 14h-17h30
- Jeudi : 8h45-12h30, fermé l'après-midi
- Vendredi : 8h45-12h30 et 14h-17h30

Fermé samedi-dimanche et jours fériés.

- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe>

Le public pourra formuler ses observations avant la fin du délai de consultation du public

- à la mairie de IFFENDIC, sur un registre ouvert à cet effet,
- par voie postale : à l'attention de Monsieur le préfet d'Ille-et-Vilaine - DCIAT / Bureau de l'environnement et de l'utilité publique, 81 boulevard d'Armorique, 35026 RENNES Cedex 9 ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr (en précisant l'objet du courriel : « Consultation du public_SARL SAM ENERGIES_ IFFENDIC »).

À l'expiration du délai de consultation, le registre sera clos par le maire concerné qui le transmettra au préfet avec l'ensemble du dossier et pièces annexées.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions ou un refus.

Elle sera formalisée par la signature d'un arrêté préfectoral.

Fait à RENNES, le 4 janvier 2024
Pour le préfet, et par délégation,
Le secrétaire général,
Pierre LARREY

L247J00218

PREFET D'ILLE-ET-VILAINE

Secrétariat général
Direction de la Coordination
Interministérielle et de l'Appui Territorial
Bureau de l'Environnement
et de l'Utilité Publique

**AVIS DE CONSULTATION
DU PUBLIC**

Par arrêté, le préfet informe les habitants de SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES, ROMAGNÉ et LA CHAPELLE-SAINT-AUBERT, qu'une consultation du public va être ouverte sur la demande formulée par la société TRANSPORT GELIN en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à l'extension de la plate-forme de stockage de produits combustibles divers située avenue de Plaisance à SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES.

Le dossier est consultable du 27 janvier 2024 (9h) au 27 février 2024 (17h) :
- en mairie de SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES, aux heures suivantes : le mardi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h / du mercredi au jeudi de 9h00 à 12h30 / le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 / le samedi de 9h à 12h

- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe>.

Le public pourra formuler ses observations avant la fin du délai de consultation du public :

- à la mairie de SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES, aux heures indiquées ci-dessus, sur un registre ouvert à cet effet.

- par courrier à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, bureau de l'environnement et de l'utilité publique, 81 boulevard d'Armorique 35026 RENNES Cedex 9,

- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr (en précisant l'objet du courriel : « consultation du public - TRANSPORT GELIN à SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES »).

A l'expiration du délai de consultation, le registre sera clos par le maire concerné qui le transmettra au préfet avec l'ensemble du dossier et pièces annexées.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions ou un refus.

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général
Pierre LARREY

L247J00289

PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

Secrétariat général
Direction de la coordination interministérielle et de l'appui territorial Bureau de l'environnement et de l'utilité publique

**PREMIER AVIS
D'ENQUETE PUBLIQUE**

Par arrêté, le préfet informe les habitants de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, qu'une enquête publique sera ouverte du lundi 29 janvier 2024 (9h00) au mercredi 28 février 2024 (17h30), sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ALZEO ENVIRONNEMENT OUEST, en vue d'étendre l'activité existante de l'installation au stockage et au prétraitement (dégrillage, flocculation et déshydratation) de déchets hydrocarbures sur la commune de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier, comprenant notamment l'étude d'impact, l'étude de dangers, leurs résumés non techniques et l'information de l'autorité environnementale, sera consultable gratuitement : - en mairie de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER (version papier) aux heures suivantes : lundi : de 09h00 à 12h00, de 14h30 à 17h30 / mardi : de 09h00 à 12h00 / mercredi : de 09h00 à 12h00, de 14h30 à 17h30 / jeudi : de 09h00 à 12h00 / vendredi : de 09h00 à 12h00, de 14h30 à 17h30 / samedi : de 09h00 à 11h30 ;

- sur le site internet de la préfecture de Rennes à l'adresse suivante : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe>

Un poste informatique est mis à disposition du public - dans le hall de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, 81 boulevard d'Armorique - 35000 RENNES, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h15, sur rendez-vous, au 02.21.86.24.79, afin de permettre la consultation électronique du dossier.

Des informations concernant le projet présenté pourront être obtenues auprès de la société ALZEO ENVIRONNEMENT OUEST : 5 rue du Trégor 35140 SAINT-AUBIN-DU-CORMIER.

Les observations et propositions sur le projet pourront être formulées : à la mairie de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER :

- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet,

- par courrier à l'attention du commissaire enquêteur.

Par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr (seront précisés en objet du courriel : « Enquête publique - ALZEO ENVIRONNEMENT OUEST »).

Les observations et propositions du public reçues par voie électronique seront publiées sur le site internet de la préfecture de Rennes à l'adresse mentionnée à l'article 2.

Monsieur Bernard PRAT, ingénieur à la retraite, désigné par le président du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêteur, reçoit le public au Pôle de Services de Proximité, salle située à côté de la mairie de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER :

- le lundi 29 janvier 2024 de 14h30 à 17h30 ;

- le mardi 13 février 2024 de 09h00 à 12h00 ;

- le mercredi 28 février 2024 de 14h30 à 17h30.

Les observations et propositions reçues par voie électronique sont publiées sur le site internet de la préfecture à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture de Rennes et sur son site internet, ainsi que dans chacune des mairies concernées, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale d'exploiter assortie de prescriptions ou un refus, formalisée par arrêté préfectoral.

L247J00291

PREFET D'ILLE ET VILAINE

Direction de la Coordination
Interministérielle et de l'Appui Territorial
Bureau de l'Environnement
et de l'Utilité Publique

**PREMIER AVIS
D'ENQUETE PARCELLAIRE**

Il est rappelé que, par arrêté préfectoral, est prescrite, à la demande de Rennes métropole, une enquête parcellaire préalable à la cessibilité des terrains nécessaires au projet de ZAC Eurorennes.

L'enquête se déroulera pendant 15 jours consécutifs, du lundi 22 janvier 2024 au lundi 5 février 2024 inclus.

Le dossier d'enquête parcellaire, comprenant le plan parcellaire et la liste des propriétaires, sont consultables gratuitement à Rennes métropole (4 avenue Henri Fréville 35000 Rennes) aux heures suivantes, pendant la durée de l'enquête :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

M. Gérard Pelhâte, agriculteur à la retraite, est désigné pour remplir les fonctions de commissaire-enquêteur. Il sera présent au siège de Rennes métropole pour recevoir en personne les observations et propositions du public

- le mardi 23 janvier, de 10h à 12h

- le vendredi 26 janvier de 10h à 12h

- le lundi 5 février de 15h à 17h.

Des observations sur l'utilité publique de l'opération et sur la limite des biens à exproprier peuvent être formulées pendant la durée de l'enquête :

- au siège de Rennes métropole, sur les registres d'enquête ouverts à cet effet ;

- par courrier à l'attention du commissaire enquêteur, adressé à Rennes métropole ;

- par courriel, à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr en précisant le thème de l'enquête en objet : « PARCELLAIRE_RENNES_ZAC EURORENNES »

Dans le délai d'un mois à l'issue de l'enquête, une copie du rapport dans lequel le commissaire-enquêteur énonce ses conclusions motivées sera déposée au siège de Rennes métropole et à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, où toute personne pourra en demander communication.

La présente publication est faite notamment en vue de l'application de l'article L. 311-1 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Fait à Rennes, le 05 JANVIER 2024
Pour le préfet,

Le secrétaire général
Pierre LARREY

L247J00406



**COMMUNE DE
LA BOUEXIERE**

Par délibération n°128-2023 en date du 27 novembre 2023, le conseil municipal de la commune de LA BOUEXIERE a accepté la délégation du droit de préemption urbain par Liffré-Cormier Communauté sur les périmètres identifiés aux plans annexés à cette délibération.

La délibération susvisée fait l'objet d'un affichage en Mairie pour une durée d'un mois conformément à l'article R. 211-2 du Code de l'Urbanisme.

L247J00412



ENQUETE PUBLIQUE

Modification n°1 du PLU

Le public est informé qu'en exécution de l'arrêté municipal n°2024-2 du 4 janvier 2024, une enquête publique aura lieu en mairie de Landujan pendant 30 jours consécutifs du jeudi 1^{er} février 2024 à 9h00 au 1^{er} mars 2024 à 17h00.

La modification de droit commun n° 1 du PLU de Landujan a pour objet de procéder à la modification de l'OAP sectorielle No 1, la modification du zonage, la modification des dispositions réglementaires concernant les clôtures en Zone U.

Le dossier soumis à enquête publique comprend les pièces prévues à l'article R.123-8 du code de l'environnement :

- La notice de présentation.
- Les avis des Personnes publiques associées.

Monsieur Michel CAINGNARD a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du Tribunal administratif de Rennes en date du 22 novembre 2023.

Le siège de l'enquête publique est fixé à la mairie de Landujan, 8 rue du Presbytère, 35360 LANDUJAN.

Les pièces du dossier en version papier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par Monsieur Michel CAINGNARD, commissaire enquêteur, seront tenues à la disposition du public en mairie de Landujan aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- les lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 11h00 à 15h00

- le jeudi : de 9h00 à 17h00

Le dossier sera également disponible sur le site internet de la mairie de Landujan à l'adresse : <https://www.landujan.fr>

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations :

- sur le registre d'enquête à la mairie de Landujan

- par courrier à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Landujan, 8 rue du Presbytère, 35360 Landujan.

Les courriers reçus seront annexés au registre d'enquête publique disponible en mairie.

- par voie électronique à l'attention du commissaire enquêteur avant la clôture de l'enquête publique à l'adresse suivante : mairie-de-landujan@wanadoo.fr

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Landujan en format papier ou format numérique.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales en mairie

de Landujan aux dates et heures suivantes : le jeudi 1^{er} février 2024 de 9h00 à 12h00, le jeudi 15 février 2024 de 9h00 à 12h00, le vendredi 1^{er} mars 2023 de

14h00 à 17h00.

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par lui.

Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au Maire de Landujan, le dossier de l'enquête accompagné du registre et pièces annexées, avec son rapport et ses conclusions motivées.

Simultanément, il transmettra une copie du rapport et des conclusions motivées au Président du Tribunal administratif de Rennes.

Après la procédure d'enquête publique, la modification du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du conseil municipal de la commune de Landujan

L247J00420

**AVIS ENQUETE PUBLIQUE
ALIENATIONS DE
CHEMINS RURAUX**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ALIENATION DU CHEMIN RURAL

N°199 La Source

ALIENATION D'UNE PARTIE

DES CHEMINS RURAUX

N°195 La Basse Vairie et N°209 Les Salles

DE LA COMMUNE DE MELLÉ

Par arrêtés n°2024/02, 2024/03 et 2024/04 en date du 6 janvier 2024, le Maire de la commune de MELLÉ (111e-et-Vilaine) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant aliénéation des chemins ruraux suivants :

CR n°199 situé au lieu-dit La Source
Partie du CR n°195 au lieu-dit La Basse Vairie Partie du CR n°209 au lieu-dit Les Salles

A cet effet, Monsieur Jean-Claude DEMONT a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur. Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés et consultables en Mairie de Mellé, 4 place des Marches de Bretagne 35420 Mellé du jeudi ter février 2024 au mardi 20 février 2024 inclus, aux jours et heures habituelles d'ouvertures.

Le dossier soumis à l'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune : www.melle.bzh. Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit par voie postale à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de Mellé, 4 place des Marches de Bretagne 35420 Mellé.

Monsieur le Commissaire Enquêteur accueillera le public pour recevoir les observations en mairie le jeudi ter février de 9h à 12h et le mardi 20 février de 14h à 17h

A l'issue de l'enquête publique, les administrés pourront consulter son rapport et ses conclusions à la Mairie, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L247J00441



SUIVEZ-NOUS SUR





C3

Avoir du style, ça ne s'achète pas. Quoque.

4 ANS DE GARANTIE ET ASSISTANCE OFFERTS

À partir de

89€ /mois⁽¹⁾

Après un 1^{er} loyer de 3 500 €
LLD 48 mois/40 000 km
Sans condition de reprise.

PORTES OUVERTES DU 12 AU 15 JANVIER *



AUTOMOBILES CITROËN - RCS NANTES 440 050 799

CITROËN partenaire TotalEnergies Modèle présenté : C3 PureTech 110ch boîte manuelle MAX avec option peinture nacrée Rouge Elixir et Toit noir. 1^{er} loyer de 3500 € suivi de 47 loyers mensuels de 196 € sur stock (dont la Garantie & Assistance offertes 48 mois 40 000 km au 1^{er} des deux termes échu). (1) Exemple pour la location longue durée sur 48 mois et 40 000 km d'une Citroën C3 PureTech 83ch boîte manuelle YOU neuve, hors option, 1^{er} loyer de 3 500 € suivi de 47 loyers mensuels de 89 € (dont l'assistance et l'extension de garantie offertes pour 48 mois et 40 000 km au 1^{er} des deux termes échu). Montants exprimés TTC et hors prestations facultatives. Offre non cumulable valable pour les commandes du 7 au 21 janvier 2024, réservée aux particuliers pour un usage privé, dans le réseau Citroën participant, et sous réserve d'acceptation par CREDIPAR, dénomination commerciale Stellantis Finance & Services, SA au capital de 138 517 008 € -317 425 981 RCS Versailles - 2-10 Boulevard de l'Europe 78 300 Poissy - N° ORIAS : 07 004 921 (www.orias.fr), 2-10 boulevard de l'Europe 78300 Poissy. *Selon autorisation préfectorale et réseau participant.

CONSUMMATIONS MIXTES DE CITROËN C3 : WLTP DE 4,5 À 6 L/100 KM.

Au quotidien, prenez les transports en commun. #SeDéplacerMoinsPolluer

CONSTITUTIONS



N.M.D.F SHOP

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 29 Q RUE DU GUE
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique privée en date du 15 décembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU)
Dénomination sociale : N.M.D.F SHOP
Siège social : 29 Q RUE DU GUE, 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE
Objet social : E-Commerce de tous types de vêtements neufs ou d'occasion, Conseils et placements de tous types de produits (influence), en lien ou non avec cette première activité

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros
Gérance : Madame Charlène DRAPIED, demeurant 29 Q RUE DU GUE 35230

NOYAL CHATILLON SUR SEICHE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis. La Gérance

L247J00252

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : MELEZE. Siège social : 10, Hameau Martin Luther King 35410 DOMLOUP. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers. La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet. Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros. Gérance : Amandine MAZURAS, née LEMIERE sise 10, Hameau Martin Luther King 35410 DOMLOUP et Yves LÉVENEZ sis 5, route de la Gare - 29270 SAINT-HERNIN, sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément des associés dans tous les cas. RCS RENNES. Pour avis

L247J00278

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BRUZ du 19/12/2023,

Il a été constitué une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : ELEVAGE DE CAHOT ;

- Siège : 118 Cahot 35170 BRUZ ;

- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de RENNES ;

- Objet : l'exercice d'activités réputées agricoles, au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime et notamment l'élevage, la propriété, l'exploitation de la carrière de chevaux de course dont elle peut avoir la propriété entière ou partielle ou la location, et plus géné-

ralement toute activité en rapport avec le monde équin

- Capital : 2 000,00 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;

- Gérance : Monsieur Jean CARUDEL, demeurant à Cahot 35170 BRUZ, sans limitation de durée ;

- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire.

Pour avis, la gérance

L247J00283

Avis est donné de la constitution, par acte SSP en date du 09/01/2024, d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MDG HUB
Forme sociale : Société à Responsabilité limitée

- Siège social : 5 rue du Champ Jacquet - 35000 RENNES

Objet social : La création, l'acquisition, l'exploitation par tous moyens de tous fonds de commerce de bar, brasserie, restauration sur place ou à emporter ; L'organisation de séminaires, réceptions, spectacles et événements festifs et musicaux ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 ans
Capital social : 50.000 euros

Gérance : M. David OZDEMIR, sis 1 rue du Haut-Jussé 35132 VEZIN-LE-COQUET, sans limitation de durée

RCS RENNES

Pour avis

L247J00288

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Virginie PERRIN, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à SAINT-JOUAN-DES-GUERETS, 26 Ter rue de la Lande Gohin, le 8 janvier 2024, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : ROAZHONEIZH
FORME : société civile
SIEGE SOCIAL : 12 rue Baudri de Bourgueil 35200 RENNES

OBJET : - Acquisition, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers,

- La mise à disposition gratuite du logement situé à RENNES (35200), 12 rue Baudri de Bourgueil au profit des associés.

Emprunter et consentir toutes sûretés mobilières ou immobilières.

DURÉE : 99 ans
CAPITAL : 100,00 euros

GERANCE : M. POULINGUE Samuel et Mme NICOLAS Solène demeurant 8 rue Victor Boner 35000 RENNES.

CESSION DE PARTS : soumises à agrément

IMMATRICULATION : au RCS de RENNES.

Pour avis
Le notaire.

L247J00404

ATTESTATION
DE PARUTION
IMMÉDIATE

ANNONCES LÉGALES

CONSTITUTIONS



Société d'Avocats
5 Rue Louis Jacques Daguerre
Immeuble Matière Grise, CS 50806
35208 RENNES Cedex 2

OLIAN

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 Euros
Siège social : 30 rue Angela Duval
35190 TINTENIAC
Immatriculation au R.C.S de SAINT MALO

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 4 janvier 2024, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique dénommée OLIAN, au capital de 5 000 Euros dont le siège social est situé 30 rue Angela Duval - 35190 TINTENIAC, ayant pour objet la souscription, l'acquisition, la propriété et la gestion de participations majoritaires ou minoritaires dans toutes sociétés ou groupements quelconques ; l'exercice de toutes activités entrant dans le cadre de l'objet des sociétés financières ou holdings ; l'exercice de mandats sociaux pour le compte de ses filiales ou de toute autre société ou entité ; toutes prestations de services auprès de toutes sociétés, et notamment des filiales ; toutes activités de conseils et d'expertises auprès des entreprises et/ou des particuliers ; l'information effective des sociétés du groupe en participant à la conduite de la politique financière, administrative, sociale et fiscale et au contrôle des sociétés filiales, pour une durée de 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de SAINT MALO, et dont le gérant est M. Olivier GUILLOPE demeurant 30 rue Angela Duval - 35190 TINTENIAC. Pour Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT MALO.
Pour avis. Le Gérant

L247J00144

BRASSERIE ODETTE

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 262 rue de Châteaugiron
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RENNES du 22 décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : BRASSERIE ODETTE
Siège : 262 rue de Châteaugiron, 35000 RENNES

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000,00 euros
Objet : Toutes activités de restauration, brasserie, caféteria, traiteur, vente de boissons et de denrées alimentaires à emporter, et généralement toutes activités de distribution et services de boissons et repas à consommer sur place ou à emporter

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente :
La Société KPFGE INVEST, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 2 rue Edisson - Parc d'Activités de la Richardière, 35530 NOYAL SUR VILAINE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 849 529 920 RCS RENNES, représentée par Monsieur Philippe BOUVIER, gérant.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour Avis
La Présidente

L247J00146

Par acte ssp en date de 02/01/2024, il a été constitué une SAS à capital variable
Dénomination : **FOURMI**
Siège Social : 1 allée de Cancale 35700 RENNES

Capital : Min : 2000 €, Souscrit : 8000 €, Max : 1000000 €
Activités principales : transformation de produits alimentaires locaux en circuit court et transmission des savoir-faire
Durée : 99 ans

Président : Mme ROBERT Manon 1 allée de cancale 35700 RENNES
Directeur Général : M. Feutren Quentin 1 allée de cancale 35700 RENNES
Immatriculation au RCS de RENNES
L247J00156

CABINET CARCREFF

Société d'avocats
19 A, rue de Châtillon CS 26535
35065 RENNES CEDEX

« INOVASENS »

Société par Actions Simplifiée
au capital social de 1 500 Euros
Siège social : 12 Rue du Docteur Jean Thibouméry Lot n°4 - 35400 SAINT-MALO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 janvier 2024, il a été constitué une société par actions simplifiée dénommée « Inovasens » au capital de 1 500 Euros dont le siège social est situé 12 Rue du Docteur Jean Thibouméry Lot n°4 - 35400 Saint-Malo, ayant pour objet, en France et à l'étranger, la prestation de services aux entreprises dans le domaine du multisensoriel ; la conception, réalisation et commercialisation de tout objet ou support d'information multisensoriels ; la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ; pour une durée de 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de SAINT-MALO, et dont le président est Monsieur Yves COTARMA-NAC'H, demeurant La Beuglais, 30 route de Saint-Malo - 35350 - Saint-Mélor Des Ondes.

Transmission des actions : Les actions de la société ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable donné par décision collective des associés prise à la majorité des voix prévue à l'article 24 des statuts.
Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque action donne droit, dans les bénéfiques et l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. En outre, elle donne droit au vote et à la représentation dans les assemblées générales dans les conditions légales et statutaires. A chaque action est attachée une voix. Les droits de vote de chaque associé sont proportionnels au nombre d'actions qu'il détient.

Pour Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO.

Pour avis,
La Présidente.

L247J00165

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée. Dénomination sociale : STN CREATION BOIS. Siège social : 2, rue Marguerite Yourcenar - 35690 ACIGNE. Objet social : Conception, fabrication et vente de meubles sur mesure.

Location de toute nature et de tous biens immobiliers. La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient une participation. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indi-

rectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros, par apports en numéraire. Gérance : M. Jocelyn SAUTON demeurant 12, rue du Champ Janaie - 35690 ACIGNE et M. Thomas DETAPPE demeurant 1, rue de Janzé - 35150 PIRE-CHANCE, sans limitation de durée. RCS RENNES. Pour avis.

L247J00171



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date du 09.12.2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **GTJ**
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle
CAPITAL : 1 euro
SIEGE : 130 le Grand Valet, 35310 BREAL SOUS MONFORT

OBJET : L'activité d'apport d'affaires ; L'activité de conseil en matière commerciale et financière ; L'activité de prise de participation et d'investissements directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'activité spécifiée. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. - Toutes opérations quelconques destinées à la réalisation de l'objet social.

DUREE : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT :
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 12 «Cession et transmission des actions» des statuts : la délibération doit avoir lieu sous huit jours, sans réponse sous un délai de 3 mois, l'agrément est réputé acquis.
PRESIDENT : Monsieur CARRE Gilles, demeurant 130 le Grand Valet, 35310 BREAL SOUS MONFORT.

Siège social : 130 le Grand Valet, 35310 BREAL SOUS MONFORT.
IMMATRICULATION : au RCS de RENNES
L247J00172



FENX MOBILITY

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 rue Robert Duvivier
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RENNES du 22 décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : FenX MOBILITY
Siège social : 1 rue Robert Duvivier, 35000 RENNES

Objet social : Toutes activités de négoce et de location de vélos, accessoires et pièces détachées

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros
Gérance : Monsieur Mikhaël JAN, demeurant 47 rue Danielle Mitterrand 35650 LE RHEU

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis
La Gérance

L247J00204

Oratio Avocats
2 rue Abbé Laudrin
56100 Lorient

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 4 décembre 2023 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique
Dénomination : HOLDING LICA
Siège : 1 Bis La Croix des Champs, 35260 CANCALE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 739 000 euros
Objet : l'acquisition, la cession et la gestion des parts sociales, actions, valeurs mobilières ou obligations, de toutes sociétés françaises ou étrangères, à objet industriel, commercial, professionnel ou civil ; la prise de participation financière dans toutes sociétés françaises ou étrangères et la gestion desdites participations ; la réalisation de prestations de services de toute nature au services de sociétés filiales ou non ; la détermination, l'orientation, la conduite de la politique générale, l'animation effective de toutes entités qu'elle contrôle au sens de l'article L233-3 du Code de Commerce.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Sébastien LEMEE demeurant 1 bis La Croix des Champs, 35260 CANCALE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO.

POUR AVIS
Le Président

L247J00209

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : LF CONCEPT AUTO. Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée à associé unique. Siège social : 27 Pature Guillemer - 35190 SAINT-PERN. Objet social : Tous travaux de carrosserie, de tôlerie et de peinture de véhicules. Le remplacement et réparation de vitrage automobile. La location de véhicules, l'achat et la vente de véhicules neufs ou d'occasion, l'achat et la vente de pièces détachées neuves ou d'occasion. L'entretien et la réparation mécanique automobile. La transformation de véhicules. Le dépannage, le transport et le gardiennage de véhicules. La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient une participation. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. Durée de la société : 99 ans. Capital social : 10.000 euros par apports en numéraire. Gérance : Stanislas GUERIN sis 27 Pature Guillemer - 35190 SAINT-PERN, sans limitation de durée. RCS RENNES. Pour avis.

L247J00210

ABONNEZ-VOUS !

CONSTITUTIONS

Marie-Jeanne SERANDOUR et
Corinne RIMASSON

Notaires Associés
1 rue de la Terre de Feu
35760 SAINT GREGOIRE



Aux termes d'un acte authentique en date du 28/12/2023, reçu par Me Corinne RIMASSON, Notaire Associé de la SELARL « Marie-Jeanne SERANDOUR-HUON et Corinne RIMASSON, Notaires Associés », titulaire d'u office notarial à SAINT GREGOIRE (35760), 1 rue de la Terre de Feu, il a été constitué une société civile immobilière ayant pour :

- Dénomination : **SCI DU Champ au Merle**

- Siège social : Le Champ au Merle 35360 Landujan

- Durée : 99 ans

- Capital : 110 000 €

- Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise ne valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

- Gérants : M. Patrick CHANUT demeurant 2 les Cressonnères 22830 Plouasne et Mme Marianne SZIJ demeurant 11 rue de la Hugrenais 35350 La Gouesnière

- Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au Greffe de Rennes

L247J00407



Centre d'affaire de la Cité
40 bd de la Tour d'Auvergne
35044 RENNES CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société de participations financières de profession libérale d'architecte par actions simplifiée à associé unique

Dénomination : **SFPFL PATRIMANOE**

Siège social : 24 avenue Henri Fréville - 35200 RENNES

Capital social : 208.667 euros

Objet social : La prise de participations et d'intérêts, et la gestion de ces participations et intérêts dans des sociétés commerciales ou sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession d'Architecte sus toutes ses formes, ainsi que toute activité indissolublement liée à la gestion desdites participations ; l'exercice d'activités accessoires en relation directe avec l'objet des sociétés ou groupements dont elle détient des participations ; et plus généralement, toutes opérations de quelque nature que ce soit, juridique, économique et financière se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Durée : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Président : Mme Séverine LAUNAY-TOUCHET, née le 5 janvier 1979, demeurant à Rennes (35000), 18 rue de Brest, est désignée en qualité de Président de la société pour une durée illimitée.

Cession d'actions : La cession des actions en cas de pluralité d'associés est libre entre eux. Toute cession au profit de tiers, à quelque titre que ce soit y compris par voie de succession, de donation, est soumise à la procédure d'agrément.

Immatriculation : La société sera immatriculée au R.C.S. de Rennes.

Pour avis

L247J00419



C-MOOV

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 4 rue Ambroisine Garnier-
Leray 35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique privée, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, le 3 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : C-MOOV

Siège social : 4 rue Ambroisine Garnier -Leray, 35000 RENNES

Objet social : La location et la réparation de petite mobilité

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 3 000 euros

Gérance : Monsieur Cyprien DOYETTE,

demeurant 2 F rue Louison Bobet 35590 ST GILLES et Monsieur Simon PENIN,

demeurant 107 rue Charles de Gaulle - OSSE 35410 CHATEAUGIRON

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis

La Gérance

L247J00432

Aux termes d'un ASSP en date du 10/01/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **ST FORMATION**

Objet social : L'enseignement, la formation professionnelle sous toutes ses formes et sur tous supports à destination de tout public y compris les membres des comités d'entreprises, des CHSCT et des Syndicats sur la France entière, l'organisation de salons et de conférences, l'édition de revues et d'ouvrages professionnels ou techniques, le conseil et la gestion de la formation et de l'information à distance et la mise en place d'outils de e-learning

La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;

Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ;

Toutes opérations quelconques destinées à la réalisation de l'objet social.

Siège social : 8 rue de la Reine Hélène, 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE

Capital : 150 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS RENNES

Président : Monsieur TIKIJA SAID, demeurant 8 rue de la Reine Hélène, 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE

Admission aux assemblées et droits de votes : L'associé unique est seul compétent pour :

approuver les comptes annuels et affecter le résultat ;

nommer et révoquer le Président ;

nommer les Commissaires aux comptes ;

décider la transformation de la Société, une opération de fusion, de scission, d'augmentation, de réduction ou d'amortissement du capital ;

modifier les statuts ;

déterminer les conditions et modalités des avances en compte courant;

dissoudre la Société.

L'associé unique ne peut pas déléguer ses pouvoirs.

SAID TIKIJA

L247J00447



MORAITIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 Le Tertre Pluon
35390 STE ANNE SUR VILAINE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique privée en date du 10 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU)

Dénomination sociale : MORAITIS

Siège social : 4 Le Tertre Pluon, 35390 STE ANNE SUR VILAINE

Objet social : L'installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1.000 euros

Gérance : Monsieur Stéphane MORALIS, demeurant 4 Le Tertre Pluon 35390 STE ANNE SUR VILAINE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis. La Gérance

L247J00501

MODIFICATIONS

BIS FORMATION

SAS au capital de 5 000 €
Siège social : 20 RUE DU PASSAVENT,
35770 VERN-SUR-SEICHE
825 219 439 RCS RENNES

L'AGO du 29/09/2023, il résulte que le cabinet FICAMEX AUDIT, domicilié 2 rue Brient 44410 CHATEAUBRIANT, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028. L'AGE du 19/12/2023 a décidé de transférer le siège social du 20 RUE DU PASSAVENT, 35770 VERN-SUR-SEICHE au PA des 4 Routes - 35390 GRAND-FOUGERAY à compter du 31 décembre 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS, Le Président

L237J13576

COZY-LEC
Société à responsabilité limitée unipersonnelle

au capital de 5 000 euros

Siège : 205 LA CHAMPIONNIERE LA SELLE EN COGLAIS

35460 LES PORTES DU COGLAIS

840 212 823 RCS RENNES

Aux termes d'une décision du 1/12/23, l'associé unique a décidé :

- de remplacer à compter du 1/12/23 la dénomination sociale 'COZY-LEC' par 'COZY-ENERGIES' et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts

- d'étendre l'objet social aux activités de plomberie, chauffage et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts

- de transférer le siège social du 205 LA CHAMPIONNIERE LA SELLE EN COGLAIS, 35460 LES PORTES DU COGLAIS au 9 ZA de la Croix Etétée 35460 MAEN ROCH à compter du 1/12/23, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

L237J13625

ABONNEZ-VOUS !

TREMLIN IMMO

SARL au capital de 10 000,00 Euros
Rue des Iles Kerguelen
Parc d'Affaires Edonia
Batiment F 35760 SAINT-GREGOIRE
RCS 848 059 705 R.C.S. RENNES

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 15 décembre 2023, l'associé a décidé :

- de transférer à compter du 01/01/2024 le siège social qui était à Rue des Iles Kerguelen Parc d'Affaires Edonia - Batiment F 35760 SAINT-GREGOIRE à l'adresse suivante 43 rue du Maréchal Leclerc - BP 70116- 35800 DINARD. L'article 4 des statuts a été modifié, en conséquence.

- il a été pris acte de la démission du Gérant Monsieur Jean CHEVALIER, à compter du 11/12/2023. Monsieur Pierre -Yves CHEVALIER, Gérant, demeure seul dirigeant à compter de cette même date. L'article 26 des statuts a été modifié, en conséquence.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

Pour avis et mention.

L247J00048

STRATÉYS

Avocats et Stratégie d'Entreprise

1C allée Ermengarde d'Anjou

ZAC Atalante Champeaux

CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

MINELEC

Société A Responsabilité Limitée

au capital social porté de

10 000 € à 11 250 €

Siège social : Zone d'Activités le Boulais 2

à (35690) ACIGNE

RCS RENNES 418 328 985

AVIS DE FUSION AUGMENTATION DE CAPITAL

Par consentement unanime des associées de la société MINELEC, constaté dans un acte en date des 9 et 10 novembre 2023, et consécutivement à la fusion par voie d'absorption de la société M.E ELECTRONIQUE par la société MINELEC, le capital social a été augmenté de la somme de 1 250 €, pour être porté de 10 000 € à 11 250 €, par création de 1 250 parts sociales nouvelles de 1 € chacune de valeur nominale.

Le capital social de la société MINELEC se trouve ainsi fixé à 11 250 €, divisé en 11 250 parts sociales de 1 € chacune de valeur nominale.

Les articles 6 « APPORTS », 7 « CAPITAL SOCIAL », et 8 « PARTS SOCIALES » des statuts sociaux ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, La Gérance

L247J00150

DRMH SASU Au capital de 1 204 300 €. Les Hayes 35740 PACE 888 603 115 RCS RENNES. Par AGO du 11/12/2023, il a été décidé de nommer DG Mme Marianne THUILIERE Les Hayes 35740 PACE. Mention RCS RENNES

L247J00157

35 PLUS TRANSPORT

SASU au capital de 13000 €

Siège Social : 3 rue des Brintinains

Centre d'Affaires Le Hil

35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

912 087 574 RCS de RENNES

Par AGE du 01/01/2024, il a été décidé, à compter du 01/01/2024 :

- De prendre pour nouvelle forme sociale : SARL unipersonnelle

- M. BAKAEV Islam 1 rue d'Upsala

Centre d'Affaires Le Hil 35200 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE anciennement

Président est nommé Gérant

Statuts modifiés en conséquence

Mention au RCS de RENNES

L247J00158

5KER SCI AU CAPITAL DE 1 000 €. Les Hayes 35740 PACE 903 977 353 RCS RENNES. Par AGO du 11/12/2023, il a été décidé de nommer CoGérante Mme Marianne THUILIERE Les Hayes 35740 PACE. Mention RCS RENNES

L247J00159

MODIFICATIONS



LOURY-INVEST

Société à responsabilité limitée
au capital de 120 000 euros
Siège social : 9 Boulevard Saint Martin
35000 VITRE
480 651 785 RCS RENNES

ADJONCTION D'UN CO-GERANT

Aux termes d'une décision des associés signée électroniquement en date du 4 janvier 2024, l'associée unique a nommé en qualité de cogérant Monsieur Thibault LOURY, demeurant 14 rue du Petit Marais - APT 17 - 35510 CESSON SEVIGNE, pour une durée illimitée.

Absence de mise à jour statutaire corrélatrice relative à la nomination du cogérant mais suppression de toute référence statutaire relative à la nomination du gérant (article 13 des statuts).

Pour avis
La Gérance

L247J00161



RT INVEST

SARL en cours de transformation en SC
au capital de 1 000 euros
Siège social : 13 Boulevard Gambetta,
35400 ST MALO
828 353 771 RCS ST MALO

Suivant décision en date du 25 octobre 2023, il a été décidé la transformation de la Société en société civile à compter du 25 octobre 2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune. Son siège a été transféré 13 Boulevard Gambetta, 35400 Saint-Malo au 60 avenue Krüger 35400 Saint-Malo. Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par Romain TROTEL, 60 avenue Krüger 35400 Saint-Malo.

Pour avis, La Gérance

L247J00223



LOCLAPLANTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Les Ormeaux du Nord
35150 JANZE
423 487 867 RCS RENNES

Aux termes du procès-verbal des décisions unanimes des associés en date du 31/12/2023, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Julien CADORET de la cogérance.

Pour avis
La Gérance

L247J00271

WWW.7JOURS.FR

SKYE

SARL transformée en société civile
au capital de 20.000 €
Ancien siège social : 19 rue de la Monnaie
35000 RENNES
Nouveau siège social :
9 rue Emile Burgault 56000 VANNES
500 644 877 RCS RENNES

Par acte constatant les décisions unanimes des associés du 31/12/2023, il a été décidé : 1/ la transformation de la Société en société civile à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination, la durée et la date de clôture de la Société demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 20.000 €, divisé en 2.000 parts sociales de 10 € chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : sous son ancienne comme sa nouvelle forme, la Société est gérée par M. Tristan PRODHOMME et Mme Anna JAWORSKA demeurant tous deux 9 rue Emile Burgault 56000 VANNES, également associés en nom. Cessions de parts : soumise au respect du droit préférentiel d'acquisition personnel à chaque associé et proportionnel au nombre de parts qu'il possède et au respect de la procédure d'agrément prévue dans les statuts hormis entre associés où elle est libre. 2/ de substituer, à compter du même jour, l'objet social actuel de la société par : « La prise de participation capitalistique et/ou financière dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, agricoles ou à prépondérance immobilière, toutes entreprises ou tout groupement ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; Toutes activités de conseils auprès des entreprises dans lesquelles elle détiendra ou non une participation ; Toute participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; la gestion, la vente, l'échange de ces participations ; L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des sociétés, entreprises ou entités dans lesquelles elle détiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. » 3/ le siège social a été transféré du 19 rue de la Monnaie 35000 RENNES au 9 rue Emile Burgault 56000 VANNES à compter de ce même jour inclusivement. La société sera désormais immatriculée au RCS VANNES. Pour avis,

L247J00275



AARPI AVOXA RENNES
5 allée Ermengarde d'Anjou
35000 RENNES

CDEA
SAS à capital variable au capital de 16140 €
Siège social :
Z.A CONFORTLAND - Rue de la Perrière 35520 Melesse
777 723 131 RCS de Rennes
L'AGO du 08/12/2023 a nommé président M. FERDONNET Gwénaél, demeurant Les Champs Robert 35740 Pacé en remplacement de Mme GRUEL Fabienne
Mention au RCS de Rennes

L247J00294

CUBE AVOCATS

SOCIÉTÉS D'AVOCATS
Amaud KERMARREC Nolwenn LANTRIN
Guillaume LE COURIAUD

SAS BLEU METAL

Société par actions simplifiée
Ancien capital social : 16 000 €
Nouveau capital social : 18 487 €
Siège social : La Cochouais
35590 L'HERMITAGE
RCS RENNES 910 331 859

Par acte sous seing privé en date du 22 décembre 2023, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 2 487 € pour le porter de 16 000 € à 18 487 € par émission de 2 487 actions nouvelles émises au prix de 56,25 € chacune, soit 1 € de valeur nominale et 55,25 € de prime d'émission. L'intégralité des 2 487 actions émises ayant été souscrites le 29 décembre 2023, le Président de la Société a constaté, le 8 janvier 2024, la réalisation définitive de l'augmentation du capital social et la modification corrélatrice des articles 6 et 7 des statuts. Désormais, le capital social s'élève désormais à 18 487 € divisé en 18 487 actions de 1 € de valeur nominale chacune. Pour avis. La Présidence

L247J00382



DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES

Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
et 2 rue d'Espagne
35202 RENNES CEDEX 2

FREDEYEC

Société par actions simplifiée
au capital de 310 €
Siège social : 2 avenue de Terrebonne
35000 VITRE
RCS RENNES 981 450 596

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes d'un acte sous seing privé constatant les décisions unanimes des associés en date du 30 décembre 2023, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 704.043 € pour le porter de 310 € à 704.353 € par émission au pair de 704.043 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 1 € chacune, entièrement libérées.

Le capital social est désormais fixé à 704.353 €, divisé en 704.353 actions.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, le Président.

L247J00383



EARL CHARTRAIN

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Société civile au capital de 50 025 €
Siège social : La Boissonnière
St Ouen La Rouerie
35560 VAL-COUESNON
320 652 753 RCS RENNES

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Suivant délibération du 30 novembre 2023, l'assemblée générale a décidé, à compter du 1^{er} décembre 2023, d'augmenter le capital social de la société pour le porter à 119 985 €.

Modification sera faite au Greffe du TC de RENNES.

Pour avis

L247J00388



« MDL AVOCATS ASSOCIES »

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital de 15.000 euros
Siège Social : 40-42 rue Saint Louis
35000 RENNES
479 522 690 RCS RENNES

Aux termes d'une assemblée générale mixte du 22/12/2023, les associés ont décidé :

- De modifier la dénomination sociale de la société à compter du 22/12/2023.

Ancienne dénomination : MARLOT DAUGAN LE QUERE

Nouvelle dénomination : MDL AVO-CATS ASSOCIES

- De nommer à compter du 1/01/2024, pour une durée indéterminée, en qualité de cogérants : Me Camille DELAHAYE, demeurant à RENNES (35000) - 3 rue Edouard Turquety. Me Simon BRIAUD, demeurant à RENNES (35000) - 3 rue Aimée Antignac.

RCS de RENNES

Pour avis, la gérance

L247J00427

AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Dénomination : PATRIMINVEST 23 RHÔNE ALPES Forme : SCI. Siège social : 34 rue Saint Georges, 35000 RENNES. N° 949 426 365 RCS GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES. Aux termes d'une décision en date du 18 décembre 2023, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 3.150.100 euros à 3.750.100 euros Modification des statuts : Les articles « 6.1 MONTANT DES APPORTS » et « 7. CAPITAL SOCIAL » des statuts ont été modifiés pour tenir compte de l'augmentation de capital Mention sera portée au RCS de GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES.

L247J00433

MILE END SAINT GREGOIRE

SARL au capital de 3 000 €
Siège social : 7 RUE CHATEAUBRIAND
35760 SAINT GREGOIRE
RCS de RENNES n°841 065 329

En date du 29/12/2023, l'associé unique a décidé à compter du 29/12/2023 de rendre effective la démission de M. PELE Goulwen aux fonctions de co-gérant.

Modification au RCS de RENNES

L247J00472



Centre d'affaire de la Cité
40 bd de la Tour d'Auvergne
35044 RENNES CEDEX

BELIMO

Société civile immobilière
au capital de 15.000 euros
86 rue de Vern 35200 RENNES
788 434 561 RCS RENNES

Aux termes du procès-verbal en date du 5 décembre 2023, les associés de la société ont décidé, à compter de ce même jour et pour une durée indéterminée, de nommer en qualité de nouveau co-gérant Mme Marie Hélène CORMIER, née le 17 août 1959, demeurant 5 rue Pierre Goudel - 35000 RENNES. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis

L247J00475



JAKUPI IMMOBILIER

Société Civile Immobilière au capital de 1.000 euros
10 avenue de Bellevue - 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
892 612 698 RCS RENNES

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes du procès-verbal des décisions unanimes des associés du 23 octobre 2023, la SARL ULK HOLDING (951 351 303 RCS RENNES) ayant son siège 34 rue du Bois - 35135 CHANTEPIE, a été nommée en qualité de Gérante à compter du 23 octobre 2023, en remplacement de Monsieur Shqiprim JAKUPI, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de RENNES
Pour avis, le représentant légal

L247J00496

annoncelegale@7jours.fr

DISSOLUTIONS



EARL RESLOU

Exploitation agricole à responsabilité limitée
Au capital de 7500 euros
Siège social : La Bouillère
35290 QUEDILLAC
384 855 557 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur, Monsieur Alain RESLOU, demeurant La Villeneuve 35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé La Bouillère 35290 QUEDILLAC ; C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. Le Liquidateur

L247J00060

STRATÉY

Avocats et Stratégie d'Entreprise

1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

M.E ELECTRONIQUE

Société A Responsabilité Limitée
au capital social de 10 000 €
Siège social : 7 Zone d'Activités
Le Boulais à (35690) ACIGNE
RCS RENNES 789 631 173

AVIS DE DISSOLUTION

Par consentement unanime des associés, constaté dans un acte en date des 9 et 10 novembre 2023, les associées de la société MINELEC, Société A Responsabilité Limitée au capital social de 10 000 € dont le siège social est situé Zone d'Activités le Boulais 2 à (35690) ACIGNE et qui est immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 418 328 985, ont approuvé le traité de fusion établi par acte sous seing privé en date à ACIGNE du 30 juin 2023 avec la société M.E ELECTRONIQUE, Absorbée, ainsi que les apports effectués et leur évaluation, étant précisé que la fusion prend effet rétroactivement, d'un point de vue fiscal et comptable, au 1^{er} avril 2023.

Par consentement unanime des associés, constaté dans un acte en date des 9 et 10 novembre 2023, les associés de la société M.E ELECTRONIQUE ont approuvé le traité de fusion établi par acte sous seing privé en date à ACIGNE du 30 juin 2023 avec la société MINELEC, Absorbante, et décidé la dissolution de la société sans liquidation.

Pour Avis, La Gérance

L247J00151

Maîtres Alain et Maël CLOSSAIS

Notaires Associés
51 rue de la Libération
35720 - MESNIL-ROC'H
Tél: 02.99.73.90.16

S.C.I. CHRISTALEX

SCI au capital de 76.225 €
Lieu dit DU MEZERAY

35540 PLERGUER
419 393 533 RCS SAINT MALO

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale en date du 12 septembre 2023, les associés ont prononcé la dissolution anticipée de la société avec effet à compter du même jour

Le siège de la liquidation est fixé à 37 Rue de la Commune de Paris - 76700 GONFREVILLE L'ORCHER adresse où doit être envoyée la correspondance.

Madame Anne GAULT, demeurant 37 Rue de la Commune de Paris - 76700 GONFREVILLE L'ORCHER a été nommé liquidatrice et les pouvoirs les plus étendus lui ont été conférés.

Pour avis
Me CLOSSAIS

L247J00193

SCI LEMBRUN

SCI au capital de 100 euros
Siège social : La Vallée Gouquette
35310 BREAL-SOUS-MONTFORT
449 136 308 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée générale du 14 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 14 décembre 2023 et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur Monsieur Michel MORIN, demeurant La Vallée Gouquette, 35310 BREALSOUS-MONTFORT, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé La Vallée Gouquette, 35310 BREAL-SOUS-MONTFORT, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis,

L247J00213

BOOSTIMMO

Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 3.000 euros
Siège social : 21, Rue de la Salle Verte
35190 TINTENIAC
791 769 417 RCS SAINT-MALO

Par décisions de l'associé unique du 21/12/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation ; M. Philippe PULICE, demeurant 21 Rue de la Salle Verte 35190 TINTENIAC, a été nommé comme Liquidateur à compter du même jour, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 21 Rue de la Salle Verte 35190 TINTENIAC, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de SAINT-MALO en annexe au RCS. Pour avis. La Gérance.

L247J00355

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **GRANVILLE**. Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 1000 euros. Siège social : 93 Avenue Henri Fréville, 35000 Rennes. 498249929 RCS de Rennes. Aux termes de l'AGE en date du 9 janvier 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société. Monsieur Jean-François BERTIN, demeurant 3 Rue voltaire 75011 PARIS a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance. Pour avis.

L247J00434

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **SCI VIRE**. Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 2000 euros. Siège social : 93 Avenue Henri Fréville, 35200 RENNES. 482237427 RCS Rennes. Aux termes de l'AGE en date du 8 janvier 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société. Monsieur Jean-François BERTIN, demeurant 46 Rue Gustave Belloir 50530 SAINT-JEAN LETHOMAS a été nommé liquidateur et lui a conféré les pou-

voirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance. Pour avis
L247J00439

SNC B3

SNC société en liquidation
Capital social : 3000 euros
Siège social : 93 Avenue Henri Fréville
35200 RENNES
825 189 152 RCS de RENNES

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'AGE en date du 10 janvier 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société. Monsieur Jean-François BERTIN, demeurant 8 square marin-Marie 53190 Fougerolles du Plessis a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

L247J00468

CLÔTURES

SOLEIL DU GRAND OUEST

SAS au capital de 3 000 €
Siège social : 7 RUE JEAN MACE
35700 RENNES
RCS de RENNES n°812 602 498

L'Assemblée générale extraordinaire du 19/12/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. DEBRAY Nicolas de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 19/12/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

L247J00233

HUSSON

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège : 5 rue du Val,
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
Siège de liquidation : 5 rue du Val
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
907 823 199 RCS RENNES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2023 au 5 rue du Val 35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Grégoire HUSSON, demeurant Le Hahon 56340 CARNAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis. Le Liquidateur

L247J00384

COMPETENCES ET VALEURS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue Champion de Cicé 35170 BRUZ
Siège de liquidation : 4 rue Champion de Cicé 35170 BRUZ
850 779 711 RCS RENNES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2023 au 4 rue Champion de Cicé 35170 BRUZ, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Alain MOURLON, demeurant 4 rue Champion de Cicé 35170 BRUZ, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du com-

merce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L247J00399

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **PIERRE STEPHANIE**. Forme : SARL société en liquidation. Capital social : 8000 euros. Siège social : 2 Boulevard DE L ESPERANCE, 35400 SAINT-MALO. 751298712 RCS de SAINT MALO. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 décembre 2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Stéphanie PIERRE demeurant 24 rue Henri Lemarié, 35400 SAINT-MALO et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du SAINT-MALO. Le liquidateur

L247J00428

LOCATIONS GERANCES

BREIZH CAB

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2.000 euros
Siège social : 4 Impasse de la Barbotte
35850 PARTHENAY DE BRETAGNE
810 993 642 RCS RENNES

Suivant acte SSP en date du 31/12/2023, il a été décidé de résilier la location-gérance du fonds de commerce de transport de personnes et transport médicalisé en taxi sis 6 rue Paul Lerebours Pigeonnière 35000 RENNES consentie depuis le 11/08/2022 par la société BREIZH CAB, SARL à associé unique, au capital de 2.000 euros, siège social : 4 Impasse de la Barbotte 35850 PARTHENAY DE BRETAGNE, RCS RENNES 810 993 642 au profit de la société RBM TAXIS, SARL à associé unique, au capital de 3.000 euros, siège social : 6 rue Paul Lerebours Pigeonnière 35000 RENNES, RCS RENNES 915 213 862. La résiliation a pris effet à compter du 31.12.2023. Pour avis, La Gérance.

L247J00490

FONDS DE COMMERCE

In Extenso

Experts-Comptables

AVIS DE CESSION D'UN FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous signature privée en date à SAINT-MEEN-LE-GRAND du 1er décembre 2023, enregistré au Service de l'enregistrement de RENNES le 08 décembre 2023, référence 3504P61 2023 A 07465, la société KECOUL, Société par actions simplifiée au capital de 8 000 € ayant son siège social 29 Rue du Général de Gaulle, 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 817 482 268 RCS RENNES, a cédé à la Société Oh My Hair, Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 000 € ayant son siège social 29 Rue du Général de Gaulle, 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 981 407 885 RCS RENNES, un fonds de commerce de « salon de coiffure et vente de produits accessoires » sis et exploité au 29 Rue du Général de Gaulle - 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE, moyennant le prix de 40 000 € (éléments incorporels : 38 850,00 € ; éléments corporels : 1 150 €). La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er décembre 2023.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au plus tard dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi au siège du fonds vendu, 29 Rue du Général de Gaulle - 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE.

Pour avis

L247J00153

FONDS DE COMMERCE

SELARL NOTA BENE
Office notarial à
BAIN DE BRETAGNE (35470)

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Marie LUCAS, notaire à BAIN DE BRETAGNE, le 21 décembre 2023, enregistré au Service des Impôts de RENNES le 3 janvier 2024, 2024N1, a été cédé par :

Mme Carole BOUGOT, née à RENNES (35000) le 8 juin 1984, demeurant à SAINT-SULPICE-DES-LANDES (35390) 62 «Bonne Fontaine».

Au profit de M. Vincent BIELAK, né à LILLE (59000) le 10 septembre 1968, demeurant à THIGNONVILLE (45300) 1 rue de Boissy.

Un fonds de commerce de BAR - PMU - FDJ et EPICERIE exploité au 3 Place de l'Eglise - 35470 PLECHATEL, connu sous le nom commercial CHEZ CAROLE, immatriculation au RCS de RENNES, sous n° 851 262 394 et identifié à l'INSEE sous le n° SIRET 851 262 394 00022.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu et en a la jouissance, à compter du jour de la signature de l'acte.

Cession consentie moyennant le prix de CENT MILLE € (100 000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour 59 000,00 € et au matériel pour 41 000,00 €.

Les oppositions seront reçues en la SELARL NOTA BENE, titulaire d'un office notarial au 3 rue de Rennes - 35470 BAIN DE BRETAGNE, où domicile a été élu, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Pour unique insertion.
Le Notaire.

L247J00235

REGIMES MATRIMONIAUX



HERMINE NOTAIRES
Saint-Grégoire
Catherine ROCHAIX-CELTON - Yannick RIOU

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Catherine ROCHAIX-CELTON, Notaire associé à SAINT-GREGOIRE (35), le 29 décembre 2023 :

Monsieur Michel Yves André LOISON, Retraité, et Madame Brigitte Marie-Ange MESAS, Retraîtée, demeurant ensemble à RENNES (35000) 74 square John's Wood.

Monsieur est né à SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE (35250) le 13 septembre 1954, Madame est née à ORAN (ALGERIE) le 27 janvier 1955.

Mariés à la mairie de SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE (35250) le 22 juillet 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont changé de régime matrimonial et adoptent le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le Notaire.

Maître Catherine ROCHAIX-CELTON
L247J00211



AMENAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL APPORT A LA COMMUNAUTE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sébastien MIET Notaire à CESSON-SEVIGNE (35510) 28, B rue de Rennes, le 5 janvier 2024, à la requête de :

Monsieur Fabien, Raymond, Louis LE PROVOST et Madame Sophie, Marie-Victoire DELNEUF COURT, demeurant ensemble à CESSON-SEVIGNE (35510), 6, rue Saint Martin,

Nés savoir :

- Monsieur LE PROVOST à REIMS (51100) le 15 juin 1973,

- Madame DELNEUF COURT à RUEIL-MALMAISON (92500) le 11 novembre 1968.

Mariés sous le régime de la communauté conventionnelle réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître FLEURY Notaire à CANCALE (35260), le 18 mars 2016, préalablement à leur union célébrée à la mairie de CANCALE (35260), le 7 mai 2016

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, ont convenu dans l'intérêt de la famille d'aménager leur régime matrimonial de la façon suivante :

Monsieur Fabien LE PROVOST apporte à la communauté un bien situé à CANCALE (35260) lui appartenant en totalité en pleine propriété.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Sébastien MIET, notaire à CESSON-SEVIGNE (35510), 28, B rue de Rennes.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement de leur régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion
Le notaire

L247J00268

Maître Karine PANSARD, notaire

18 Place de l'Eglise
35520 LA MEZIERE
Tél : 02.99.39.00.99
Karine.pansard@notaires.fr

AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Karine PANSARD Notaire à 18, place de l'Eglise, le 29 décembre 2023, Monsieur Christian Arsène Denis BOUGET, né à RENNES (35000) le 17 octobre 1967, et Madame Laurence Marie-Jeanne HANY, née à LAMBALLE ARMOR (22400) le 21 mai 1969, demeurant ensemble à LA MEZIERE (35520), 16, route de Dinan, mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébré en la mairie de PLENEE-JUGON (22640) le 1^{er} août 1992, ont convenu, dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial. Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil. Monsieur Christian BOUGET a procédé dans l'acte à l'apport de ses biens propres. Les oppositions pourront être adressées, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Karine PANSARD, notaire à LA MEZIERE, 18 place de l'Eglise. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.

Pour avis et mention.
Maître Karine PANSARD

L247J00270



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Antoine TRIAU, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée (SELARL) « OFFICE NOTARIAL TRIAU », titulaire d'un Office Notarial à SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (Ille-et-Vilaine), 276, rue de Nantes, CRPCEN 35149, le 8 janvier 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Philippe Henri Auguste PITRÉ, Retraité, et Madame Thérèse Léontine Georgette THÉBEAUD, Retraîtée, de-

meurant ensemble à RENNES (35000) 12 boulevard Jacques Cartier.

Monsieur est né à RENNES (35000) le 13 février 1952.

Madame est née à RENNES (35000) le 1^{er} avril 1952.

Mariés à la mairie de RENNES (35000) le 13 décembre 1975 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion. Le notaire.

L247J00282



Suivant acte reçu par Maître GUINES notaire à BETTON (35) le 28/12/2023, M. Christophe BARBIER, né à RENNES (35) le 01/04/1974 et Mme Chrystèle Laurence Madeleine BOURGES, née à RENNES (35) le 01/01/1973, demeurant à MELESSE (35), 36 La Garbotais, initialement mariés sous le régime de la participation aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître PINSON, notaire à BETTON (35) le 12/07/1999 préalable à leur union célébrée à la mairie de SAINT-AUBIN D'AUBIGNE (35) le 28/08/1999, ont souhaité adopter le régime de la communauté universelle.

Les oppositions sont à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître GUINES, notaire à BETTON.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.

Pour avis et mention.
Le notaire

L247J00285



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel LE CORVIC, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP Emmanuel LE CORVIC et Richard LEVIONNOIS, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à la résidence de SAINT-GILLES (35), 49 rue de Rennes, CRPCEN 35030, le 8 janvier 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle et apport d'un bien immobilier propre de Madame à la communauté, avec suppression des récompenses et créances relatives à ce bien, entre :

Monsieur Bernard Pierre Marie Ambroise VERDYS, né à SAINT-GILLES (35) le 11 août 1944, et Madame Simone Marie Desirée SOUFFLEUX, née à SAINT-GILLES (35) le 18 mai 1948, demeurant ensemble à SAINT-GILLES (35590) 14 lieu-dit «Le Clos Joly» et mariés à la mairie de SAINT-GILLES (35590) le 28 juin 1969 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, sans modification de celui-ci.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

L247J00424

AUTRES ANNONCES



SAS PINSON-EON

1, rue de Rennes
35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE
Tél : 02.99.06.68.68.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 du Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28 Novembre 2016

Aux termes de son testament olographe en date du 31 Août 2021 :

Monsieur Emile Pierre Albert DALIBOT, en son vivant retraité, demeurant à MONTAUBAN-DE-BRETAGNE (35), 4, rue de Saint-Malo, Né à IFFENDIC (35750), le 22 Juin 1938. Veuf de Madame Gisèle Henriette Noëlle LESNE et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à MONTAUBAN-DE-BRETAGNE (35), le 27 Juin 2023. A institué plusieurs légataires universels. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Denis BRIFFAULT, notaire à BLAIN (44), 54 bis, rue de Nozay, 12 Septembre 2023.

Aux termes d'un acte reçu par Maître Christian LOGEAIS, notaire à MONTAUBAN-DE-BRETAGNE (35), le 24 Novembre 2023, il a été constaté que les légataires remplissaient les conditions de la saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christian LOGEAIS, notaire à MONTAUBAN-DE-BRETAGNE (35), 1, rue de Rennes, référencé CRPCEN 35056 dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de RENNES de l'expédition de l'acte constatant que les conditions de la saisine des légataires universels sont remplies.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion.
Le notaire

L247J00148



**OFFICE DU CARRE NOTAIRES
LES REMPARTS**
Me Pauline JOSSELIN
notaire à FOUGERES (I.&V.)

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe en date du 01 avril 2023 et codicile du 26 août 2023, Monsieur Jean-Claude François COUASNON, retraité, veuve de Madame Moïsette GALLE, demeurant à LE-COUSSE (35133) 45 Boulevard de Bliche, né à FOUGERES (35300), le 21 avril 1946 et décédé à FOUGERES (35300) le 28 août 2023. A institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Pauline JOSSELIN, Notaire associé, exerçant à l'Office notarial de FOUGERES (Ille-et-Vilaine), 3 Boulevard Jean Jaurès. Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Pauline JOSSELIN, notaire à FOUGERES (35300), 3 Boulevard Jean Jaurès, notaire chargé de la succession, dans le mois suivant la réception de la copie du testament par le Greffe du Tribunal Judiciaire de RENNES.

L247J00170

WWW.7JOURS.FR

NOUVELLE
**RENAULT CLIO
E-TECH FULL HYBRID**
145 CH

portes ouvertes
11-15 janv⁽¹⁾



E-Tech full hybrid
230€ à partir de /mois⁽²⁾

2 mois de loyer offerts⁽⁴⁾

LLD sur 37 mois, 1^{er} loyer de 3 000€
3 ans de garantie, assistance 24/24
et entretien inclus pour 1€/mois⁽⁵⁾

essence
160€ à partir de /mois⁽³⁾

2 mois de loyer offerts⁽⁴⁾

LLD sur 37 mois, 1^{er} loyer de 2 500€
3 ans de garantie, assistance 24/24
et entretien inclus pour 1€/mois⁽⁵⁾



existe aussi en motorisations diesel et GPL

modèle présenté : Renault clio esprit alpine e-tech full hybrid 145 avec option **298€/mois⁽⁴⁾** 1^{er} loyer 3 000€, pack sérénité Renault inclus pour 1€/mois⁽⁵⁾ (1) ouverture exceptionnelle 14/01/24 selon autorisation. (2) Clio evolution e-tech full hybrid 145 hors options. (3) Clio evolution sce 65 hors options. (2)(3)(6) locations longue durée, assurances facultatives, 37 mois/30 000 km max. sous réserve étude et acceptation diac agissant sous la marque commerciale mobilize financial services, au capital de 415100500€ - siège social : 14 av. du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 702 002 221 ros bobigny, restitution véhicule chez concessionnaire en fin contrat + paiement frais remise en état standard et km sup. (4) 2^e et 3^e loyers offerts si contrat lld. (5) pack sérénité Renault selon conditions contractuelles, 37 mois/30 000 km (au 1^{er} des 2 termes atteint) inclus dans loyer pour 1€/mois, contrat lld peut être souscrit sans contrat d'entretien, détail en points de vente et renault.fr. offres à particuliers, non cumulables, valables dans réseau Renault participant pour toute commande d'une Clio neuve, toutes motorisations, du 1^{er} au 31/01/24. consommations mixtes min/max (l/100 km)*: 4,2/7. émissions co₂ min/max (g/km)*: 95/121. *selon norme wtp. © m.leuvre

A 97g CO₂/km

B

C

D

E

F

G

Renault recommande Castrol

renault.fr

pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo #SeDéplacerMoinsPolluer

À chacun sa formule :

42€ TTC : 6 mois

magazine + site internet

69€ TTC : 1 an

magazine + site internet

119€ TTC : 2 ans

magazine + site internet

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE SUR 7JOURS.FR →

Et recevez la newsletter chaque semaine



7 JOURS
L'ÉCO DE LA BRETAGNE

Abonnez-vous

BUREAUX



À LOUER - 120 m²

RENNES
Centre Ville

Réf.3305



À LOUER - 90 m²

CESSON SÉVIGNÉ
Technoparc

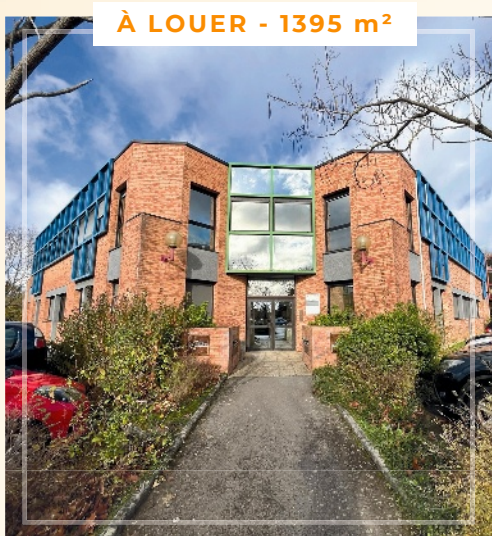
Réf.3187



À VENDRE - 356 m²

BRUZ
Centre d'Affaires Cicea

Réf.4225



À LOUER - 1395 m²

CESSON SÉVIGNÉ
Les Lanthanides

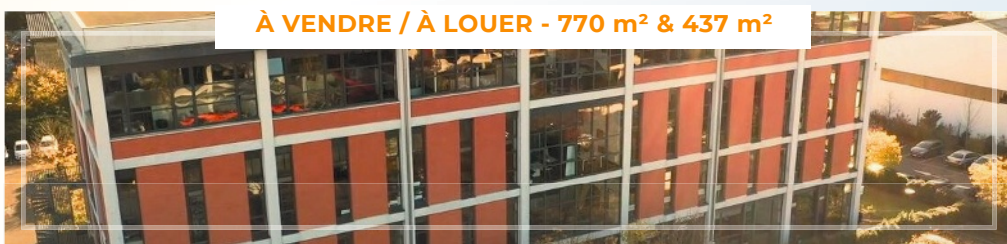
Réf.4238



À LOUER - 90 m²

BRUZ
Centre Ville

Réf.4122



À VENDRE / À LOUER - 770 m² & 437 m²

RENNES
Parc Monier

Réf.713, 2661, 1722



LOCAUX D'ACTIVITÉ



À LOUER - 400 m²

VEZIN LE COQUET
ZI Ouest

Réf.4158



À LOUER - 217 m²

BRÉAL SOUS MONTFORT
ZA du Pommeret

Réf.4232



À LOUER - 1090 m²

VERN SUR SEICHE
Val d'Orson

Réf.4045



2024
MEILLEURS VOEUX

NOS OFFRES
EN DÉTAILS C'EST ICI

